

APRÈS LA RÉUSSITE DE SON INTERVENTION CHIRURGICALE

Le Président Tebboune exprime au Roi Mohamed VI son soulagement

P. 24

ARMÉE

Chanegriha supervise à Oran un exercice avec munitions réelles par les unités de la 8^e Division Blindée

P. 3

EXPORTATION DE GAZ

Sonatrach et la société tunisienne STEG renouvellent leur contrat jusqu'au 2027

P. 24

LOI SUR LES HYDROCARBURES

L'élaboration des textes d'application nouvelle achevée

Le ministère de l'Energie a parachevé l'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures laquelle devrait attirer davantage d'investisseurs étrangers, a indiqué, jeudi, le ministre de

l'Energie Mohammed Arkab. "Ces textes seront prochainement soumis au gouvernement, au Conseil des ministres et aux deux chambres du Parlement pour approbation", a déclaré le ministre devant les

membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2017.

P. 7

DKnews



TRANSPORTS

"Impératif de développer le réseau ferroviaire au service de l'économie nationale"

P. 6

COLLECTIVITÉS LOCALES

Plus de 1200 associations municipales agréées

P. 3

JUSTICE-AFFAIRE SOVAC

20 ans de prison ferme requis contre Bouchouareb et 15 ans contre Ouyahia et Mourad Oulmi

P. 24

SANTÉ

OSTÉOPOROSE

Une maladie qui touche une femme sur trois

P.p 12-13

FOOTBALL

ALGÉRIE

Zetchi décide de ne pas briguer un deuxième mandat à la tête de la FAF

P. 21



CONTE

Mahi Seddik se produit virtuellement au TNA

P. 16

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Saisie de plus de quatre quintaux de kif traité à Naâma

P. 24

REGISTRE DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE Le délai de la mise en conformité prorogé au 31 décembre 2020 (J0)



Le délai de la mise en conformité des extraits des registres du commerce délivrés sous format électronique a été prorogé au 31 décembre 2020, selon un décret exécutif publié au journal officiel n35.

Il s'agit de décret du 8 juin 2020 modifiant le décret exécutif n18-112 du 5 avril 2018, fixant le modèle de l'extrait du registre du commerce délivré sous format électronique.

A cet effet, «le délai de la mise en conformité des extraits des registres du commerce prévu par les dispositions de l'article 7 du décret exécutif n18-112 du 18 Rajab 1439 correspondant au 5 avril 2018, susvisé, est prorogé au 31 décembre 2020», a-t-on précisé.

A l'expiration de ce nouveau délai, les commerçants n'ayant pas procédé à la mise en conformité de leurs extraits de registre du commerce, seront punis conformément aux dispositions de la loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales.

Il est également indiqué qu'à «partir du 2 janvier 2021, les administrations et les établissements publics ne peuvent accepter, dans leurs transactions commerciales, que les extraits du registre du commerce délivrés sous format électronique».

KHENCHELA Décès du moudjahid Madjid Amrani



Le moudjahid Madjid Amrani est décédé jeudi à Khenchela, à l'âge de 89 ans, à la suite d'une longue maladie, a indiqué un communiqué de la direction locale des moudjahidine.

Né en 1931, le défunt a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1955.

Animé d'un courage à toute épreuve, il participa à plusieurs batailles dont celles de Boualoun 1 et 2 et d'Ichradhen près de Chélia en 1956, selon la même source.

Il prépara également avec ses compagnons d'arme plusieurs embuscades contre l'armée coloniale française à R'mila, Taouzianet et Bouhmama et fut blessé au napalm.

Le défunt sera inhumé vendredi après-midi au cimetière de Taouzianet.

ECHECS Un tournoi national en ligne du 2 au 8 juillet



ORGANISER DES TOURNOIS EN LIGNE

Un tournoi national des échecs en ligne par équipes aura lieu du 2 au 8 juillet, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne des échecs.

Cette manifestation sportive de sept jours, organisée à l'occasion de la célébration du 58e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse par la Fédération algérienne des échecs, verra la participation de 20 équipes représentant plusieurs wilayas du pays.

Ce tournoi sera disputé au système suisse en cadence rapide (10 min et ajout de 5 sec) et au blitz (3 minutes avec ajout de 2 secondes), sous la supervision d'une commission d'arbitrage.

En cette période de confinement, il vise à augmenter les capacités des joueurs locaux à améliorer leur niveau technique et à les préparer à différentes compétitions, en cas de reprise.

Les cinq premières équipes au classement final seront récompensées.

KHENCHELA Le P-APC de Kais suspendu de ses fonctions pour une affaire de corruption



Le wali de Khenchela, Ali Bouzidi, a procédé à la suspension, à titre conservatoire, du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Kais pour son implication présumée dans une affaire de corruption, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

La décision de suspendre le P-APC de Kais a été prise consécutivement aux poursuites judiciaires dont fait l'objet cet élu pour «abus de fonction» et «octroi d'indus privilégiés», selon la même source.

La suspension intervient conformément à l'article 43 du code communal stipulant que «tout élu faisant l'objet de poursuites judiciaires pour un crime ou un délit en rapport avec les deniers publics, pour atteinte à l'honneur ou ayant fait l'objet de mesures judiciaires, ne peut poursuivre valablement son mandat électif, et, est donc suspendu par arrêté du wali jusqu'à l'intervention du jugement définitif de la juridiction compétente».

«En cas d'acquiescement, l'élu reprendra automatiquement et immédiatement ses fonctions», stipule le même article.

La même source a également rappelé que le juge d'instruction près le tribunal de première instance de Khenchela avait ordonné, le 9 mars dernier, la mise en détention provisoire du secrétaire général de la commune de Kais pour «faux et usage de faux», dans une affaire distincte.

ORAN L'ex P/APC de la commune de Sidi Chahmi placé en détention dans une affaire de corruption



L'ex président de l'APC de Sidi Chahmi (wilaya d'Oran) a été placé en détention provisoire dans une affaire liée à la corruption, indique, jeudi, un communiqué du procureur de la République près le tribunal d'Oran.

Le juge d'instruction du tribunal d'Oran a ordonné, mercredi, soir le placement du prévenu en détention provisoire.

Le même document précise que «sur la base d'un dossier sur un litige autour d'une concession, le prévenu et ses acolytes ont été déferés devant le juge d'instruction près le tribunal d'Oran pour plusieurs griefs conformément à la loi 06/01 relative à la prévention et la lutte contre la corruption».

Il s'agit d'accusations de «conflit d'intérêts, signature de marchés contraires à la législation en vue d'accorder à autrui des privilèges injustifiés, détournement et dilapidation de deniers publics et leur utilisation frauduleuse, abus de fonction, profit illégal et l'enrichissement illicite».

L'affaire est toujours en cours devant la chambre d'instruction du tribunal, a indiqué la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 1.065 décès et 9.708 blessés durant les cinq premiers mois de 2020



Mille soixante cinq (1.065) personnes ont trouvé la mort et 9.708 autres ont été blessées dans 7.216 accidents de la route enregistrés au niveau national durant les 05 premiers mois de 2020, a indiqué jeudi un bilan de la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR). La même source a relevé une baisse de 16,86% du nombre des décès par rapport à la même période de l'année 2019 et de -24,83% dans celui des blessés, tandis que le nombre d'accident a reculé de 23,41%.

CHLEF Les corps sans vie de deux individus repêchés au large de Tenes

Les unités des gardes côtes de Tenes (55 Klm au nord de Chlef) ont repêché les corps sans vie de deux inconnus, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. «Les unités des gardes côtes ont repêché au large de Tenes les corps sans vie de deux inconnus, le premier aux environs de 6h et le deuxième à 9:30», précise la même source. Les services de la protection civile sont intervenus pour transférer les dépouilles de ces deux personnes à la morgue de l'Etablissement public hospitalier «Zighoud Youcef» de Tenes.

ARMÉE

Le Général-Major Chanegriha supervisée à Oran un exercice avec munitions réelles par les unités de la 8ème Division Blindée (MDN)

Le Général-Major Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, a supervisé l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles par les unités organiques de la 8ème Division Blindée en 2ème Région militaire (RM) à Oran, dans le cadre de la clôture du programme de préparation au combat pour l'année 2019/2020, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.



Au deuxième jour de sa visite en 2ème Région militaire à Oran, le Général-Major a supervisé «l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles intitulée «Ediraa 2020», par les unités organiques de la 8ème Division blindée, appuyées par des unités relevant des Forces terrestres ainsi que des unités des Forces aériennes et des Forces de défense aériennes du territoire, et ce, au niveau du champ de tirs et de manœuvres de la 8ème Division blindée», précise la même source, ajoutant que cet exercice s'inscrit dans le cadre de la clôture du programme de préparation au combat pour l'année 2019/2020. Après la cérémonie d'accueil et au niveau du champ de tirs et de manœuvres, en compagnie du Général-Major Djamel Laaroussi, adjoint au Commandant de la 2ème RM, le Général-Major a écouté un exposé présenté par le Commandant de la 8ème Division Blindée, portant sur l'idée générale et les étapes d'exécution de l'exercice. «Cet exercice vise l'optimisation des aptitudes au combat et de l'interopérabilité entre les différents états-majors, en sus de l'entraînement des commandements et des états-majors à la préparation, à la planification et à la conduite des opérations face aux éventuelles menaces», selon le communiqué du MDN, qui précise que le Général-Major a suivi de près les actions de combat exécutées par les unités engagées, et s'est enquis des différentes étapes d'actions de combat exécutées dans des circonstances très proches de la bataille réelle. Selon la même source, l'ensemble de ces actions de combat ont été marquées, dans toutes leurs étapes,

par «un haut degré de professionnalisme et un excellent niveau tactique et opérationnel, qui reflète les grandes capacités combattives des équipages et des commandants à tous les niveaux, et les grandes compétences des cadres en termes de montage et de conduite des différentes actions de combat, contribuant ainsi à la réalisation de résultats très satisfaisants, traduits par la précision n des tirs par les différentes armes».

A l'issue de l'exercice, le Général-Major Chanegriha s'est réuni avec les personnels des unités ayant exécuté l'exercice, où il les a félicités pour les grands efforts fournis, durant toute l'année de préparation au combat 2019/2020, notamment lors de la préparation et l'exécution de cet exercice, qui était une «réussite totale».

A ce titre, il a mis l'accent sur les résultats probants de cet exercice car toutes ses étapes se sont déroulées dans de «bonnes conditions d'organisation et d'exécution». «A ce titre précisément, l'exécution de cet exercice tactique dont nous avons suivi les étapes aujourd'hui, représente une nouvelle opportunité pour vous, personnels et cadres de la 2ème RM en général, de même que pour les grandes unités participantes en particulier, afin de prouver votre capacité à atteindre les objectifs tracés pour cet exercice, que ce soit en termes d'amélioration du dispositif d'alerte et de renforcement des potentiels de combat, en termes de coopération entre les différents états-majors, ou en termes d'instruction des commandements et des états-majors sur la préparation,

la planification et la conduite des opérations face à toute éventuelle menace, notamment après l'intégration d'équipements et de nouveaux systèmes d'armes en adéquation avec les exigences de la guerre moderne», a souligné le Général-Major.

«Selon une première évaluation de cet exercice, nous pouvons estimer que ses résultats sont satisfaisants, en ce sens que toutes ses étapes se sont déroulées dans de bonnes conditions d'organisation et d'exécution, marquées par la précision des tirs, le respect du timing fixé, la rapidité d'exécution des missions assignées et la maîtrise des actions de Commandement et d'Etat-Major, dans un cadre de coordination et de parfaite collaboration entre les différentes forces, unités et formations engagées», a-t-il ajouté, relevant que cela a permis «la concrétisation et l'application, sur le terrain, des connaissances acquises durant la préparation au combat». «C'est là l'objectif que nous aspirons toujours à réaliser, à travers l'exécution de ce genre d'exercices, par l'emploi de moyens de combat majeurs et de systèmes d'armes modernes», a-t-il soutenu. A l'issue, le Général-Major a inspecté les unités de la 8ème Division Blindée et celles ayant pris part à cet exercice, avant d'inspecter l'hôpital de campagne déployé à l'occasion de cet exercice, où il s'est enquis des différents pavillons notamment ceux dédiés aux soins et à la chirurgie. Il a également tenu une rencontre avec les équipes médicales et les a félicités pour les efforts consentis dans la garantie de la couverture médicale des unités participantes à cet exercice.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Plus de 1200 associations municipales agréées

Plus de 1200 associations municipales, répondant aux conditions légales, ont obtenu leur agrément alors que d'autres demandes sont en cours d'examen, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

«Suite aux facilités décidées par les autorités publiques en matière de création d'associations municipales à caractère caritatif et solidaire, et de comités de quartiers, de villages et de cités, le ministère de l'Intérieur annonce le bilan arrêté à jeudi 18 juin, de l'opération de réception et d'examen des demandes

d'agrément à travers les différentes communes du pays. 1213 associations ont obtenu leur agrément après avoir réuni les conditions légales et bénéficié de toutes les facilités introduites, alors que les autres demandes sont en cours d'examen dans les délais impartis», précise le communiqué. Le ministère de l'Intérieur salue l'élan de solidarité des «citoyens, membres de ces associations», et leur rappelle «son engagement à les aider et à les accompagner en mobilisant tous les moyens humains et matériels pour leur permettre d'entamer leurs actions dans un cadre organisé», conclut le communiqué.

LPP

Le P-dg de l'ENPI s'enquiert de plusieurs projets dans les wilayas de l'Est du pays

Le Président directeur général (P-dg) de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), Hafedh Soufiane effectuée depuis lundi dernier des visites de travail et d'inspection dans nombre de wilayas de l'Est du pays afin de s'enquérir de l'avancement des travaux de projets des logements promotionnels publics (LPP), a indiqué un communiqué de la cellule de communication de l'entreprise. Il s'agit de plusieurs sites de projets de logements LPP dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj, Sétif, El Tarf, Annaba et Constantine, a précisé le communiqué. Dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, M. Hafid s'est enquis de l'avancement des travaux de deux projets de 40 et de 109 Logements LPP, où il a strictement instruit le directeur régional de l'ENPI de faire obligation à l'entreprise de réalisation d'accélérer les travaux de la réhabilitation extérieure et intérieure en vue de réceptionner le projet dans les plus brefs délais. Ensuite, il s'est rendu dans la wilaya de Sétif, en compagnie du directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya afin de voir de plus près les projets de 154, 320 et 500 LPP dans la commune de «Gaoua», où il a été convenu avec le directeur de l'urbanisme et le bureau d'études qui supervise le projet de lancer incessamment les travaux de la réhabilitation extérieure et de la réalisation des réseaux de canalisations selon le cahier des charges, et ce à partir de la semaine en cours.

Dans la wilaya de Constantine, le P-dg s'est enquis des deux projets de 620 LPP «Massinissa» et de 350 LPP au pôle urbain «Ali Mendjeli», en compagnie du directeur général de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC), constatant les défauts et les insuffisances en-

registrés dans ces deux projets, tout en donnant des instructions pour les contenir rapidement. Dans le même sillage, le P-dg de l'ENPI s'est réuni avec les souscripteurs au siège de la Direction régionale Est de l'ENPI, en écoutant, ainsi, les préoccupations soulevées et en répondant aux questions posées par les souscripteurs, notamment celles liées au gardiennage et l'entretien des sites de logement.

A El Tarf, M. Hafedh s'est enquis du site 51 unités LPP, où il a instruit de pallier, en coordination avec le directeur de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya, toutes les failles relevées. Ensuite, il a inspecté le projet de 534 logements promotionnels à El Kala, avant de se rendre à Annaba où il visita d'abord l'avancement des travaux au niveau des deux sites de 300 et 270 unités LPP Draa Errich, 40 autres à Chaïba 1, 72 à Chaïba 2, 46 à Chaïba 3 et 76 logements à Boukhadra. Lors de sa visite, M. Hafedh a pris note d'un exposé détaillé sur l'ensemble des problèmes qui entravent l'avancement des projets que réalise l'agence de l'ENPI Annaba.

Il a enjoint aux entrepreneurs, aux bureaux d'études et aux responsables de ces projets de respecter les délais de réalisation et de rattraper le retard noté tout en prenant en ligne de mire les critères de qualité. Au terme de sa sortie sur le terrain, le P-DG de l'ENPI a tenu une réunion de coordination au siège de la direction des projets relevant de l'ENPI Annaba, au cours de laquelle a été installé M. Mohamed Benaliouche à la tête de la direction. M. Hafedh a donné des instructions pour encaisser rapidement les frais de logements d'un côté, et de doubler d'efforts pour aplacer les défaillances relevées lors de sa visite.

TOURISME-TRANSPORT-SERVICES

Reprise prochaine de l'activité du bus touristique «Oran City Tour»

Les virées touristiques par le bus «Oran City Tour» reprendront dimanche prochain après un arrêt d'activité lié à la pandémie du coronavirus, a-t-on appris jeudi auprès de la direction régionale de l'entreprise de l'Office national algérien du tourisme (ONAT).

«Oran City Tour» reprendra son activité touristique en respectant les mesures de prévention contre la propagation du Covid-19 dont l'utilisation de 50% des sièges,

le port du masque de protection et le respect de la distanciation physique, a indiqué le guide touristique chargée de ce service Redouane Youcef.

Les virées concernent les circuits touristiques du vieux Oran qui abrite de nombreux monuments historiques, a fait savoir M. Redouane, soulignant que la visite de certains monuments dont le «Palais du Bey», «Santa Cruz» et les «Portes historiques» se fera en dehors de ces sites fermés

à cause des mesures préventives de la pandémie du Covid-19. Ces visites prennent le départ du siège de la direction régionale de l'ONAT, sis rue Mohamed Khemisti, pour sillonner plus de 10 sites historiques et paysages naturels et arriver à la place du 1er novembre, au c entre-ville d'Oran.

Le bus touristique, inauguré en décembre dernier, attire plusieurs fans des sites archéologiques avec une affluence moyenne par mois de 500 personnes venues

d'Oran et d'autres wilayas, a-t-on indiqué. Par ailleurs, la direction régionale de l'ONAT œuvre à créer un deuxième itinéraire pour bus «Oran City Tour» pour la visite d'autres sites culturels à l'Est d'Oran, a-t-on ajouté. La direction régionale de l'ONAT a repris depuis une semaine ses activités tout en respectant les règles sanitaires de prévention contre la pandémie du Covid-19.

PARLEMENT

M^{me} Azouar souligne le souci du Gouvernement de prendre en charge les préoccupations des députés

La ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, a mis en avant jeudi à Alger, le souci constant du Gouvernement, de prendre en charge les préoccupations des membres du Parlement, dans le cadre du raffermissement de la coopération et de la coordination fonctionnelle entre les deux Chambres du Parlement, et ce dans le respect total du principe de séparation des pouvoirs et du renforcement de la démocratie.

S'exprimant lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, la ministre a indiqué que les élus «s'acquittent de missions claires et fixées dans la Constitution et conformément aux procédures arrêtées, telles leur contribution à la législation et au contrôle de l'action du Gouvernement, dans le respect du principe de la séparation des pouvoirs». Rappelant que parmi les mécanismes constitutionnels de contrôle parlementaire, figurent les questions écrites et orales qui ont prouvé leur efficacité, à travers le contact direct entre l'auteur de la question et le membre du Gouvernement, Mme Azouar a relevé que les séances programmées à cet effet, sont une tribune pour expliquer la politique du Gouvernement et informer les citoyens des mesures prises, d'autant que l'instance exécutive y accorde un intérêt majeur et œuvre à prendre en charge toutes les questions posées, étant au cœur même de son travail. Pour la ministre, ceci s'inscrit

«dans le cadre de la promotion des valeurs de démocratie et de l'instauration d'un contrôle parlementaire efficace, ce qui est au cœur-même des exigences de la création de la République nouvelle». En ce qui concerne la réponse aux questions écrites, la ministre a indiqué que les délais sont fixés à 30 jours, affirmant qu'aucun retard n'a jusqu'à ce jour été accusé. Pour ce qui est des questions orales, dont les délais sont aussi prévus dans la Constitution, Mme Azouar a précisé que le Gouvernement les prend en charge lors des séances hebdomadaires qui y sont consacrées, conformément à l'article 71 de la Loi organique n° 12/16, alternativement entre les deux chambres, soit tous les 15 jours chacune, ajoutant que lors d'une séance, l'on ne peut répondre qu'à un certain nombre de questions en raison de l'engagement de la diffusion directe sur la télévision et du règlement intérieur des deux chambres du Parlement, lequel ne permet pas au membre



de poser plus d'une question par séance.

Et d'affirmer que cela pourrait être rattrapé après la création d'une chaîne parlementaire dont le lancement dans les plus brefs délais a été recommandé par le Président de la République.

Elle a en outre indiqué que les séances tenues par les commissions permanentes au niveau des deux chambres du Parlement pour auditionner les membres du Gouvernement dans le cadre de la présentation des politiques sectorielles constituent une tribune pour les membres du

Parlement afin d'exprimer leurs préoccupations et de faire part de leurs idées. Enfin, la ministre des Relations avec le Parlement a estimé que les mécanismes des missions d'information provisoires, prévus par la Constitution, contribuaient à la promotion de la communication entre le pouvoir exécutif et les membres du Parlement, ajoutant que chaque département ministériel disposait d'un cadre supérieur au niveau de son cabinet, chargé des relations avec le Parlement dont la tâche consiste à faciliter cette communication.

RESSOURCES EN EAU Berraki : «réalisation des projets d'approvisionnement selon les priorités»

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a affirmé jeudi à Alger, qu'en application du principe de solidarité en matière de distribution d'eau entre les territoires, son secteur veillait actuellement à l'accélération de la réalisation des projets dans les régions qui enregistrent un déficit en terme d'approvisionnement en eau potable, selon les priorités tracées dans le cadre du plan national de l'eau.

Répondant à une question lors d'une séance plénière au Conseil de la nation présidée par le vice-président du Conseil Malek Kheidar, sur la garantie d'un service public de l'eau à la hauteur des aspirations du citoyen algérien en général et des habitants de la wilaya de Jijel en particulier, M. Berraki a affirmé que six (6) communes dans la wilaya de Jijel étaient approvisionnées en eau potable à partir des barrages, à savoir Jijel, El Aouana, Kaous, Emir Abdelkader, Texenna et Erraguen, 14 autres communes à partir des eaux souterraines, et 8 autres communes à partir des sources. Concernant l'exploitation des eaux des cinq barrages que recèle la wilaya de Jijel, le ministre a expliqué que 6 communes étaient approvisionnées actuellement à partir de 3 barrages (El Agram, Kissir et Erraguen), et d'autres projets programmés pour l'alimentation du plus grand nombre possible de communes à partir des barrages de la wilaya.

Parmi ces projets, le raccordement de 6 communes situées dans la région de la wilaya au barrage de Bousbia qui rentre dans le système du barrage de Beni Haroun à savoir El Milia, Ouled Yahia Khedrouche, Sidi Maarouf, Settara, Ghebala et Ouled Rabah, a ajouté le ministre précisant que les travaux sont en cours de parachèvement et les projets mis en service au cours du 2ème semestre de l'année en cours.

Après le parachèvement définitif du projet du barrage de Tabellout, la Société algérienne des eaux a programmé le raccordement des communes avoisinantes à ce barrage et cette opération a été scindée en 2 étapes, la première concerne le raccordement des communes de Djimla et Ben Yadjis et la deuxième des communes de Texenna, Oudjana, Chahna et Chekfa. Concernant la question relative à l'approvisionnement des communes qui se trouvent en hauts des montagnes (Communes de Belhadef, Ouled Askeur et Bordj Tahar) à partir de la commune d'El Ancer située au niveau de la mer, le ministre a affirmé que ce projet a été enregistré en 1993, et la wilaya de Jijel avait bénéficié à l'époque d'un projet sectoriel qui constitue en l'approvisionnement des trois communes à partir de deux puits des eaux souterraines de Oued Irdjana dans la commune d'El Ancer, sachant que l'étude préalable du projet était parachevée. En raison des conditions sécuritaires prévalant en Algérie à l'époque, ce projet était à l'arrêt, mais il a été relancé et aménagé en 2008, a relevé le ministre.

Pour remédier aux lacunes et renforcer l'alimentation en eau potable dans ces communes, il a été proposé l'approvisionnement à partir du champ d'eau souterraine de Oued Nil ou du système des barrages Tabelout, Beni Haroune ou de celui de Boussiaba, a indiqué le ministre, affirmant que le ministère s'attèle à adopter une solution technique idoine et moins chère pour la proposer dans le cadre du programme 2021.

A une question de Ahmed Bouziane (membre du tiers présidentiel) relative au problème de perturbation de la distribution d'eau potable dans la wilaya de Tiaret, le ministre a répondu que «l'opération de distribution d'eau sera améliorée dans cette wilaya avant la fin de cette année et qu'il sera procédé à l'accélération de la réalisation des projets relatifs à l'amélioration de ce service dans les différentes communes de cette wilaya». Détaillant la situation de distribution d'eau potable dans la wilaya, à savoir une distribution quotidienne au niveau de 23 communes, à raison d'un jour sur deux pour 11 communes et en un jour/3 pour le reste, le ministre a fait état de la réalisation de plusieurs projets pour améliorer l'approvisionnement.

Il a cité les communes de Tiaret et Rahouia en faveur desquelles a été réalisé le projet de réaménagement et de réhabilitation de la station de traitement d'eau du barrage Benkhedda et ce pour augmenter ses capacités de production, ajoutant que les communes Freneda et Medrissa ont bénéficié du projet d'approvisionnement d'eau depuis Chott Chergui (un projet en phase des essais finaux).

Quant à la commune de Mehdiya, un projet de renforcement d'alimentation en eau a été mis en service à partir des forages profonds (le projet est actuellement en phase de raccordement à l'énergie électrique), a fait savoir M. Berraki. Concernant les communes Hamadia, Bougara et Rechaïga, il a souligné que la nappe phréatique a subi une baisse dans le niveau d'eau impactant les forages dont s'approvisionnent ces communes.

APB

CONSEIL DE LA NATION

Elaboration d'un rapport pour la validation de la qualité de membre de 15 nouveaux sénateurs au titre du tiers présidentiel

La Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial a tenu jeudi une réunion consacrée à l'élaboration d'un rapport concernant la validation de la qualité de membre de quinze (15) nouveaux membres du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, a indiqué la chambre haute du parlement dans un communiqué.

Présidée par Noureddine Belatrache, en présence du vice-président du CN, chargé de la législation et des relations avec le Gouvernement et l'Assemblée populaire nationale

(APN), Mohamed Boubtima, la réunion a été consacrée à l'élaboration d'un rapport de validation de la qualité de membre de 15 nouveaux sénateurs désignés par la président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en qualité de membres au Conseil de la Nation, au titre du tiers présidentiel, précise la même source.

Le rapport en question sera présenté en plénière prévue lundi matin, 22 juin 2020, devant les membres du Conseil pour approbation, conformément aux dispositions de la Constitution et du règlement intérieur du CN, a-t-on ajouté.

A noter que Bureau du Conseil

de la Nation, réuni mercredi 17 juin sous la présidence de Salah Goudjil et en présence des présidents des groupes parlementaires et du contrôleur parlementaire, avait transmis le dossier à la Commission des Affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial pour élaborer un rapport à ce propos. Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait signé, dimanche, un décret présidentiel par lequel il a désigné les membres du tiers présidentiel au Conseil de la Nation.

TRANSPORTS

Des consultations menées avec les représentants des transporteurs pour examiner leurs préoccupations

Le ministre des travaux publics et des transports, Farouk Chiali, a affirmé jeudi à Médéa que «des consultations régulières sont menées avec les représentants des transporteurs pour examiner leur préoccupations», assurant qu'il est prématuré de parler, en l'état actuel, d'une «révision à la hausse» des tarifs des transports. «Nous sommes en contact permanent avec l'ensemble des représentants des différents intervenants dans le secteur du transport et nous avons perçu auprès de ces derniers, après une série de discussions, suite à la hausse des prix des carburants, une certaine compréhension de la situation actuelle du pays», a indiqué le ministre en marge de l'inspection

de projets relevant du secteur des travaux publics.

Il a ajouté que son département «s'engage à prendre en considération les préoccupations de cette catégorie professionnelle», assurant que «les consultations et les discussions vont se poursuivre», et que «toutes les propositions ou suggestions seront examinées et étudiées de façon sereine et responsable».

«Les délégations qui ont été reçues au niveau du ministère des transports sont conscientes de la conjoncture difficile que traverse le pays, et nous avons pu les convaincre de sursoir à toute augmentation des tarifs du transport et de continuer à examiner ensemble cette revendication», a-t-il conclu.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE ET DES AYANTS-DROIT, TAYEB ZITOUNI : «Le nom du chahid Zabana demeurera synonyme de bravoure et de dévouement»



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni a affirmé jeudi à Alger que le nom du martyr de la guillotine, Ahmed Zabana, de son vrai nom Zahana demeurera synonyme de «bravoure et de dévouement».

«Même si la mort l'a emporté à un jeune âge, le nom d'Ahmed Zabana demeurera synonyme de bravoure et de dévouement», a déclaré M. Zitouni dans une allocution prononcée au siège permanent du «Musée de la mémoire, histoire de l'Algérie : 1830-1962»

au parc de la Concorde de Ben Aknoun, à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la mort des deux héros Ahmed Zabana et Abdelkader Ferradj. Guillotiné par la colonisation française le 19 juin 1956, le martyr Ahmed Zabana restera «l'un des symboles de sacrifice et d'héroïsme qui ont eu l'honneur d'inculquer l'esprit révolutionnaire, étant au premier rang de ceux qui ont sacrifié leurs vies pour la liberté, la dignité et la souveraineté dont nous jouissons aujourd'hui».

Qualifiant Zabana de «grand homme qui a choisi la voie du défi et de la révolution à celle de l'injustice et de la tyrannie, la voie de la lutte contre l'oppression et la domination coloniale», M. Zitouni a souligné que les empreintes de cet homme dans la

confection du destin de la nation «ne disparaîtront jamais».

Ahmed Zabana, l'un des révolutionnaires de la première heure qui ont préparé les militants et moudjahidine à déclencher la guerre de libération, «a fait preuve, par ses actions héroïques, de dévouement, de conscience, de responsabilité et d'audace pour déstabiliser la colonisation française», a-t-il dit. La date à laquelle Ahmed Zabana a été guillotiné «restera à jamais gravée dans la mémoire des générations de même que sa conduite ainsi que celle de Abdelkader Ferradj et de tous les vaillants martyrs, empreinte d'amour pour la patrie et de sacrifice, seront gardées en mémoire à l'instar des principes novembristes», a conclu le ministre.

SAUVEGARDE DE LA MÉMOIRE NATIONALE Une convention de coopération et de partenariat entre les ministères des Moudjahidine et des Affaires religieuses

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni et le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi ont signé jeudi à Alger une convention de coopération et de partenariat en matière de sauvegarde et de vulgarisation de la mémoire nationale.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège permanent de «L'exposition de la Mémoire, histoire de l'Algérie : 1830-1962», au parc de la Concorde civile de Ben Aknoun, à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la mort des deux héros symboles tombés en martyrs, Ahmed Zabana, appelé «Zabana» et Abdelkader Ferradj. Auparavant, les deux ministres se sont rendus dans les différents pavillons de l'exposition qui a été inaugurée en 2014. Indiquant que la

convention signée porte sur la «sauvegarde et la vulgarisation de la mémoire nationale et la consécration de ses valeurs, dimensions et profondes significations symboliques», M. Zitouni a fait savoir qu'elle «est une initiative qui s'inscrit dans la continuité, à savoir, asseoir les bases solides de l'action complémentaire, de la coordination permanente et de la coopération fructueuse entre les deux secteurs».

Cette action complémentaire entre les deux ministères repose, explique M. Zitouni, sur «une approche participative qui vise à vulgariser la culture de l'Histoire, et ce, a-t-il ajouté, partant de la conviction du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, quant au rôle important du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans la vulgarisation et la promo-

tion de la mémoire collective de la Nation, fort des importants établissements religieux, d'enseignement, sociaux et culturels, lesquels ont une influence et une sacralité, toutes deux particulières».

Abondant dans le même sens, M. Zitouni dira que les établissements relevant du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, «sont un rempart pour la doctrine novembriste qui préserve les fondements de la personnalité nationale et les composantes essentielles de l'identité nationale». Pour sa part, M. Belmahdi a indiqué que la convention signée reflète «les espaces communs dont disposent les deux secteurs dans le domaine de la préservation de la mémoire», à même de permettre de «doter les générations d'Algériens, en cette force pour bâtir

ensemble l'Algérie», relevant à ce propos, que «près de vingt millions de fidèles se rendent dans les mosquées pour assister aux prêches et dourous de Vendredi».

Détaillant la teneur de cette convention, le ministre a précisé qu'elle fixe plusieurs mécanismes, dont la mise en œuvre sera assurée par les deux secteurs, que ce soit des colloques, conférences, écriture d'ouvrages ou présentation de témoignages en Histoire, en sus de programmes de visites menées par les imams et les élèves apprenant le Saint Coran, dans les musées d'Histoire.

Pour M. Belmahdi, la convention est «une initiative, à même de permettre d'approfondir ce qui est appelé, culture de l'Histoire nationale dans les mosquées».

APS

BATNA

Le moudjahid Mohamed Benomar Biyouche n'est plus

Le moudjahid Mohamed Benomar Biyouche, un des moudjahidine de la première heure, est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi à Batna, à l'âge de 97 ans, des suites d'une maladie, a-t-on appris auprès de sa famille. Le défunt faisait partie des moudjahidine qui ont pris part à la réunion de Dechret Ouled Moussa, tenue la veille du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, au cours de laquelle des armes ont été distribuées sous la direction du martyr symbole, Mustapha Benboulaïd Le moudjahid Benomar Biyouche, natif du douar Srahna à Kimmel à Batna, est considéré comme

l'un des plus anciens militants du mouvement national dans cette région. Il adhéra au mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) avant de rejoindre l'organisation spéciale. Le défunt a été, de nombreuses fois et à plusieurs occasions, sollicité par l'APS pour apporter des témoignages sur notamment les préparatifs ayant précédé la guerre de libération dans la région des Aurès et les plus grandes batailles de cette région dont Tababouch à Kimmel, entre le 27 novembre et 7 décembre 1954. Mohamed Benomar Biyouche sera inhumé cet après midi au cimetière de Bouzourane.

Le défunt moudjahid inhumé au cimetière de Bouzourane

Le moudjahid Mohamed Benomar Biyouche a été inhumé jeudi après-midi au cimetière de Bouzourane dans le recueillement en présence de ses proches, des autorités civiles et militaires et de moudjahidine.

Dans son oraison funèbre, Brahim Rahmouni membre du conseil scientifique du musée du moudjahid de Batna, a rappelé les vertus du défunt et son parcours de militant nationaliste depuis les années 1940 à la révolution du 1er novembre 1954 et relevé que le défunt fut un des premiers moudjahidine ayant participé au déclenchement de la révolution de 1954, sous les commandes de Mostefa Benboulaïd.

Il a également rappelé le massacre perpétré par l'armée de la France coloniale

au village Sra Lehman dans la région de Kimmel, les 16 et 17 novembre 1954, après que plusieurs des hommes de ce village dont le défunt Mohamed Benomar Biyouche aient rejoint les maquis. Selon les témoignages de certains moudjahidine dont El Abed Rahmani, le secrétaire de wilaya de l'organisation nationale des moudjahidine (ONM), Biyouche a poursuivi son action révolutionnaire en se chargeant des approvisionnements des centres de l'armée de libération nationale (ALN) dans la Nahia-4 de la zone-2 jusqu'à son arrestation par l'ennemi en 1961. Mohamed Benomar Biyouche est décédé des suites d'une longue maladie dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'âge de 97ans à son domicile dans la ville de Batna.

ALGÉRIE-FRANCE Mostaganem : commémoration du 175^e anniversaire des enfumades de Ouled Riyah à Nekmaria

La wilaya de Mostaganem a commémoré jeudi le 175^e anniversaire des enfumades de la tribu de Ouled Riyah par l'armée coloniale française dans les grottes de Frachih, de la commune de Nekmaria, a-t-on appris de la directrice locale des Moudjahidine, Dalila Benmessaoud.

Les autorités civiles et militaires, des moudjahidine et des citoyens se sont réunis à la mémoire des martyrs de ces actes barbares, qui ont causé la mort de plus d'un millier de personnes de la tribu de Ouled Riyah, entre les 18 et 20 juin 1845, a indiqué la responsable.

La cérémonie a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs suivie de la lecture de la Fatiha devant la fresque commémorant ce douloureux événement. Une visite de la grotte du Frachih, où les

membres de cette tribu avaient cherché refuge pour échapper aux exactions des 4.000 soldats français dirigée par le colonel Pellissier (1794-1864), a été organisée. En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, aucune activité historique ou éducative n'a été organisée cette année au profit des élèves et des adhérents des maisons de jeunes et des centres culturels de la wilaya, a relevé Mme Benmessaoud.

Trois enfumades ont été perpétrées par les forces coloniales françaises dans les monts de la Dahra (à l'est de Mostaganem et à l'ouest de Chlef), faisant des milliers de victimes parmi des tribus de Ouled Riyah, S'bih, Béni Zeroual et Béni Zentias en juin 1844 et en juin et août 1845, selon des sources historiques.

M. Omari préside une réunion d'évaluation du programme de numérisation du secteur agricole

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Chérif Omari a présidé jeudi à Alger en présence du ministre de la Micro-entreprise, des Startup et de l'Economie de la connaissance, Yassine Djeridene et du ministre délégué chargé de l'Agriculture saharienne et des Montagnes, Fouad Chehat, une réunion de coordination consacrée à l'examen et l'évaluation du programme de numérisation du secteur agricole, a indiqué un communiqué du ministère.

Tenue au siège du ministère, cette réunion, à laquelle ont participé les cadres des deux secteurs, des experts et des spécialistes, s'inscrit dans le cadre de «la réactivation des décisions du Gouvernement et l'accélération de mise en œuvre des mesures de numérisation du secteur agricole et du développement rural, à travers la mise en place d'un système intégré de gestion de l'administration».

Il a été question également, lors de cette réunion, d'examiner et d'évaluer la feuille de route lancée par les deux secteurs afin de réactiver et de mettre à exécution toutes les mesures nécessaires à la numérisation du secteur et à la relance des modalités de fonctionnement, nécessaires et efficaces, permettant la gestion moderne de l'agriculture, et ce dans le cadre du plan d'action du secteur.

A cette occasion, les ministres ont suivi un exposé d'évaluation de certains projets lancés à l'effet de connaître toutes les données agricoles et administratives et de suivre le processus de production, outre la modalité d'insertion de ces projets dans la plateforme numérique dans le but d'atteindre des objectifs concrets.

COMMERCE Le ministre du Commerce reçoit les présidents d'organisations syndicales activant dans le secteur pharmaceutique

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a reçu en aparté, jeudi à Alger, le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (SNAPO) et celui du Syndicat national des pharmaciens privés (SNPP), avec lesquels il a évoqué les préoccupations de ces deux organisations, indique un communiqué du ministère.

Lors de ces deux rencontres, les préoccupations des deux syndicats, relatives essentiellement à «la codification de l'activité du commerce de compléments alimentaires et au contrôle des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques commercialisés sur internet» ont été abordées, a précisé la même source.

Il a été également question d'examiner la mesure de «définition de la liste de produits vendus uniquement dans les officines, à l'instar du lait infantile et des équipements médicaux».

En marge de cette rencontre, une commission mixte de travail a été mise en place afin d'assurer la coordination entre le ministère du Commerce et le SNPP, a poursuivi la même source.

Après avoir écouté les interventions des membres des deux syndicats, M. Rezig a instruit les responsables du secteur d'étudier les préoccupations exprimées, a conclu la même source.

FAROUK CHIALI:

"Impératif de développer le réseau ferroviaire parallèlement au réseau routier au service de l'économie nationale"

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Farouk Chiali, a affirmé, mercredi à Alger, l'impératif de développer le réseau ferroviaire parallèlement au réseau routier au service de la croissance de l'économie nationale.

«La croissance économique passe par le développement des routes et des moyens de transport», a déclaré le ministre devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du débat du projet de loi portant règlement budgétaire 2017, présidé par Tarek Tridi, président de la commission et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Les réseaux des transports ferroviaires et routier «doivent être complémentaires, aussi bien en termes de réalisation que de leur extension aux différentes régions du pays et ce au service d'une économie et d'un développement harmonieux», a-t-il dit.

Concernant la réévaluation des projets, M.

Chiali a précisé que «dans certains cas, les études techniques sont inappropriées» et dans d'autres cas «les projets sont volontairement sous-évalués pour en obtenir l'aval, puis les coûts sont revus à la hausse lors de la réalisation, car les données préliminaires ne correspondaient pas à la réalité, compliquant davantage l'opération de leur réévaluation».

«Cette opération est en recul ces dernières années, d'autant que le ministère s'attèle à la réduire davantage, à travers l'élaboration d'études plus réalistes», a ajouté le ministre, soulignant que «réévaluer les projets, au fil du temps, de 10 à 15% est raisonnable, ce qui n'est pas propre uniquement à l'Algérie, mais ce qui est inadmissible, c'est la réévaluation faible des projets dans certains cas».

S'agissant du projet de loi portant règlement budgétaire 2017, le ministre a indiqué que le secteur des travaux publics avait bénéficié dans le cadre du budget d'équipement pour l'exercice 2017 de 49,29 milliards de DA en tant qu'autorisation de programme (nouveau programme et réévaluation).

Quant aux crédits de paiement, il en a bénéficié de 288,71 milliards de DA, la moyenne de consommation des crédits de paiement étant de 275,01 mil-



liards de DA, soit 96 %. Le secteur des transports a bénéficié de 74,8 milliards de DA en tant qu'autorisation de programme (nouveau programme et réévaluation). Les crédits de paiement s'élevaient à 110,53 milliards de DA, auxquels s'ajoutent 82 milliards de DA du solde restant de l'année 2016, a fait savoir le ministre, relevant que l'enveloppe financière consommée des crédits de paiement de 2017 a atteint 86,79 milliards de DA, soit 45 %. Pour ce qui est du budget de fonctionnement du secteur, les crédits accordés s'élevaient à 29,41 milliards de DA, dont 27,11 milliards de DA consommés, soit 92,48 %.

Evoquant les données relatives aux différents projets approuvés ainsi qu'au lancement et à la réception des infrastructures en 2017, M. Chiali a affirmé que le secteur des Travaux publics avait validé la réhabilitation de 153 km de route et la consolidation des ouvrages d'art, outre la réalisation de 37 km de route et d'ouvrage d'art à l'aéroport d'Oran et de deux autres projets aéroportuaires.

Par ailleurs, plusieurs de projets ont été lancés dont la modernisation du réseau routier sur une longueur de 274 km, la réalisation de 63 ouvrages d'art, la réhabilitation du réseau routier (400 km) ainsi que la construction de 162 km de route nationales (RN) et de 17 km de chemins de wilaya avec la réalisation de deux parties (terrestre et maritime) à Chlef. S'agissant de la réception des infrastruc-

tures, l'année 2017 a été marquée par la réception de 172 km de rocades et de voies rapides inter-wilayas en plus de la réalisation de 212 km de projets de modernisation des routes, 84 ouvrages d'art, 405 km de RN et 66 km de chemin de wilaya.

Il a été procédé durant la même année, précise le ministre, à la réception de projets de réhabilitation de plusieurs axes dont 1.082 km de RN, 337 km de chemins de wilaya et 487 km de chemins communaux, en sus de la maintenance de 67 ouvrages d'art et la réception de 4 projets maritimes aux ports d'Oran, d'Arzew et de Ténès, en plus de 8 projets aéroportuaires à Tébessa, Oran, Chlef, Sétif et El-Bayadh, outre la réception d'un siège de la direction des Travaux publics et de 20 divisions territoriales. En ce qui concerne le secteur des transports, il a été procédé, poursuit-il, au lancement des projets de réalisation de 7 km de voies ferrées et de dédoublement de 177 autres voies ferrées en sus de la réception de 127 km de nouvelles voies, 14 km de lignes ferrées et de l'électrification de 14 km de voie ferrée. Aussi, 13,74 km de tramway ont été réceptionnés en plus du tronçon Arzew-Arzew ville sur une distance de 7 km. Le ministre a également rappelé la réception de la voie ferrée Thénia-Tizi Ouzou (48 km) et la mise en service de voie ferrée entre Saida et Moulay Slissen (120 km), outre l'électrification de 14 km entre Tizi Ouzou et Oued Aïssa. Par ailleurs, et au sujet du développe-

ment des indicateurs principaux du secteur des Travaux publics et des transports en 2017, M. Chiali a fait savoir que le réseau routier est passé de 126.900 km en 2016 à 127.371 km en 2017 soit une augmentation de 471 km. En matière de transport aérien, une augmentation de 80,09% a été enregistrée dans le nombre de voyageurs et de 10,06% concernant le transport de fret par rapport à l'an 2016. S'agissant du transport maritime, le premier responsable du secteur a relevé une augmentation de 15,68% en matière de transport des voyageurs contre une baisse de 6,69% pour le transport de fret par rapport à 2016.

A propos des transports ferroviaires, une hausse de 14,03% est enregistrée par rapport à 2016 en matière de transport des voyageurs et une hausse de 14,89% pour le transport de fret.

Lors de l'examen du projet de loi, les membres de la commission ont fait part de leurs observations et préoccupations, ayant porté essentiellement sur le retard accusé dans les projets, la qualité et les coûts de réalisation, la réévaluation des projets, l'état détérioré des routes, le retard dans la réception des centres de péage pour l'auto-route est-ouest et de la fixation des tarifs d'accès à cette autoroute, outre la question relative au non remplacement du goudron par le béton armé dans la réalisation des routes.

Ils ont également évoqué la question du rapatriement du reste des Algériens bloqués à l'étranger, après la suspension du trafic aérien, suite à la propagation de la Covid-19, l'incidence des augmentations des prix du carburant sur les tarifs du transport et le retard dans l'activation du permis de conduire à points.

Dans sa réponse aux membres de la commission, le ministre a promis l'installation d'un groupe de travail au niveau de son département ministériel chargé d'examiner toutes leurs observations et préoccupations, précisant qu'ils recevront toutes les réponses nécessaires, une fois le travail du groupe terminé.

CÉRÉALES

Réunion de suivi et d'évaluation de la campagne moisson-battage en cours

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Chérif Omari a présidé jeudi à Alger une réunion consacrée au suivi et à l'évaluation de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2019-2020, a indiqué le ministère dans un communiqué. Ont assisté à cette réunion, tenue au siège de la tutelle, des cadres de l'administration centrale, des responsables de l'Office algérien interprofessionnel de céréales (OaIC), des représentants du Conseil national interprofessionnel de la filière céréalière, des directeurs d'instituts techniques, des représentants de la Chambre nationale d'Agriculture (CNA) et d'entreprises semencières privées.

Une rencontre rehaussée par la présence de représentants de la Banque d'Agriculture

et du développement rural (BADR), de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et du Directeur général (DG) de l'Entreprise nationale de commercialisation de matériels Agricoles (PMAT), précise la même source. Cette réunion a été l'occasion pour examiner les résultats du suivi sur le terrain, et particulièrement les mesures et procédures de renforcement des mécanismes de transport, des capacités de stockage et de collecte de la récolte auprès des agriculteurs. Pour ce faire, le ministre a affirmé «accorder un intérêt particulier à la réunion des conditions nécessaires et à la mobilisation des moyens matériels, humains et mêmes scientifiques, à l'instar des matériels et équipements de récolte, de stockage

et de collecte des céréales». Il a insisté, toutefois, sur l'impératif de consolider l'ensemble des procédures pour réaliser des résultats très positifs, tout en poursuivant le soutien à l'OaIC ou encore aux principaux intervenants et acteurs afin de maîtriser davantage les techniques de production, garantir la qualité du produit et réduire, partant, la facture des importations.

Au terme de la réunion, M. Omari a plaidé pour l'accélération du paiement sur internet (ou l'e-paiement) au niveau de la BADR afin de faciliter le versement des dus des agriculteurs et éviter les chaînes d'attente notamment durant cette crise de Covid-19, a conclu le communiqué.

ACCORD OPEP+ Nécessité d'atteindre un taux conformité de 100% pour tous les pays signataires (JMMC)

Le Comité ministériel mixte de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) a insisté jeudi sur la nécessité d'atteindre un taux de conformité de 100% pour tous les pays signataires de l'accord de coopération, relevant que le niveau global de conformité a atteint 87% en mai dernier, a indiqué jeudi le ministre de l'Énergie dans un communiqué.

«Lors de sa 19^{ème} réunion du Comité ministériel mixte de suivi Opep/non-Opep, tenue jeudi 18 juin 2020, par visioconférence, sous la présidence du Prince Abdul Aziz Bin Salman, ministre Saoudien de l'Énergie, et M. Alexander Novak, coprésident et ministre russe de l'Énergie, le JMMC a relevé que le niveau global de conformité des pays Opep et Non Opep a atteint 87% pour le mois de mai 2020.

Il a réitéré l'importance d'atteindre un taux de conformité de 100% pour tous les pays», a précisé la même source.

Ainsi, les participants à cette réunion ont procédé à l'évaluation du niveau de respect des engagements de la baisse de la production pour le mois de mai 2020 dans le cadre de la Déclaration de Coopération, tels que décidés par la 10^{ème} réunion ministérielle Opep et Non-Opep du 12 avril 2020.

Le JMMC a, à cette occasion, salué, les engagements exprimés par les pays qui ont atteint les niveaux de conformité de 100% et a invité les autres pays de poursuivre les efforts pour le faire à travers le mécanisme de compensation.

«Ces pays devraient transmettre au plus tard le lundi 22 juin 2020, au Secrétariat de l'Opep un



planning d'ajustement de leur réduction de production durant les mois juillet, août et septembre 2020 et ce, pour atteindre le niveau requis», ajoute le communiqué. Les pays membres du JMMC ont également examiné lors de cette réunion les récentes évolutions du marché pétrolier international et ses perspectives à court et moyen termes. L'Algérie qui est membre de ce Comité et assure la présidence de la Conférence de l'Opep a participé à cette réunion avec une délégation conduite par le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab.

La délégation algérienne était composée, du Gouverneur à l'Opep, du Représentant national à l'Opep, du Directeur général de la Prospective au ministère de l'Énergie, du Président d'ALNAFT et du P-dg de Sonatrach.

La prochaine réunion du JMMC par visioconférence est fixée pour le 15 juillet 2020.

Désormais, ce Comité se réunira tous les mois afin de suivre l'application de l'accord de réduction de l'offre pétrolière.

Cet accord porte sur une réduction de la production pétrolière de l'ordre de 9,7 mil-

lions de barils par jour (mb/j) durant le mois de juin 2020, d'une baisse de 9,6 mb/j durant juillet 2020 ainsi que d'une coupe de 7,7 mb/j du 1^{er} août à fin décembre 2020.

Ces baisses seront suivies d'une réduction de 5,8 mb/j à partir du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au mois d'avril 2022.

Pour rappel, le JMMC a été créé à la suite de la 17^{ème} Conférence ministérielle de l'Opep du 30 novembre 2016 et de la «Déclaration de coopération» de la réunion ministérielle mixte OPEP- pays non membres de l'Opep tenue le 10 décembre 2016 à Vienne.

Ce Comité est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production du pétrole des pays Opep et non Opep. Ce Comité facilite également l'échange d'analyses et de perspectives conjointes, ce qui fournit une contribution précieuse à l'évaluation du processus de conformité. Le JMMC est composé de quatre pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie Saoudite, Koweït et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Organisation (Russie et Oman).

PROJET DESERTEC Arkab: "concertations pour le lancement de projets de centrales solaires"

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab a fait état jeudi à Alger de concertations en cours avec la partie en charge de l'initiative allemande «Desertec» pour le lancement des projets de centrales solaires.

Auditionné par la Commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2017, le ministre a précisé que la Sonelgaz a effectivement entamé les concertations avec la partie allemande sur les projets de centrales solaires, y compris les aspects opérationnel et juridique.

En avril dernier, la Sonelgaz avait signé avec l'initiative

entre les deux parties.

La première étape de cette coopération comprend des études techniques détaillées des capacités de l'Algérie en énergie solaire, outre la formation et la qualification de spécialistes algériens dans ce domaine.

L'initiative «Desertec» s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transfert énergétique de l'Algérie, ajoute le ministre.

L'OPEP a besoin d'affirmer sa crédibilité sur le marché pétrolier

Dans une déclaration à la presse au terme de l'audition, le ministre a précisé que le comité interministériel de suivi de l'OPEP qui se réunit jeudi examinera les niveaux d'engagement de chaque partie quant à l'accord de baisse de la production

et définira les difficultés auxquelles font face les pays n'ayant pas respecté pleinement leur engagement.

Les résultats de l'accord du 6 juin étaient «satisfaisants», toutefois l'OPEP a besoin d'affirmer la crédibilité de son accord sur les marchés pétroliers, a-t-il ajouté.

Les cours du pétrole demeurent instables, a-t-il fait observer, ajoutant que l'Algérie met en garde ses partenaires dans cet accord que la crise n'est encore pas finie et que l'excédent sur le marché reste élevé.

Litige avec Naturgy: l'Algérie ne considère pas le coronavirus, un cas de Force majeure

Interrogé par les membres de la commission au sujet du litige opposant la Sonatrach à la société espagnole Naturgy, le ministre a affirmé que la partie espagnole avait avancé

l'article de cas de force majeure pour demander une révision du tarif du gaz.

L'Algérie, poursuit le ministre, refuse de considérer la crise sanitaire actuelle comme cas de force majeure, le confinement sanitaire n'ayant pas empêché les stations de production d'électricité de tourner.

La partie espagnole voudrait tirer profit de la concurrence féroce sur le marché international du gaz qui a entraîné un effondrement des prix, indexés généralement à ceux du pétrole, en vue de faire pression sur Sonatrach pour revoir à la baisse les prix du contrat.

Face à ces pressions, l'Algérie a mobilisé ses experts dans les secteurs de l'énergie et des Affaires étrangères pour préserver le client espagnol en maintenant les contrats signés au «mieux des intérêts de l'Algérie».

NOUVELLE LOI SUR LES HYDROCARBURES Arkab: l'élaboration des textes d'application achevée

Le ministère de l'Énergie a parachevé l'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures laquelle devrait attirer davantage d'investisseurs étrangers, a indiqué, jeudi, le ministre de l'Énergie Mohammed Arkab.

«Ces textes seront prochainement soumis au gouvernement, au Conseil des ministres et aux deux chambres du Parlement pour approbation», a déclaré le ministre devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2017.

Ces nouveaux textes qui complèteront la loi sur les hydrocarbures approuvée à la fin de l'année dernière constitueront ainsi une base juridique complète permettant d'accueillir les investisseurs étrangers dans le domaine des hydrocarbures selon des normes internationalement reconnues. Ces textes traduiront la stratégie du secteur en matière d'énergie qui place le renforcement de la production pétrolière et gazière de l'Algérie parmi ses principales priorités, a précisé le ministre soulignant que l'Algérie était appelée à trouver des alternatives tangibles pour booster les investissements dans le secteur des hydrocarbures dans un délai n'excédant pas sept années. Dans ce contexte, il a fait savoir que la superficie exploitée du domaine minier national dans le secteur des hydrocarbures ne dépasse pas 38% de sa superficie totale estimée à 1,5 million de km², ce qui requiert davantage d'investissements dans les zones inexploitées.

Face à la réticence des compagnies pétrolières internationales en Algérie en raison de son système juridique, il était nécessaire d'adopter une nouvelle loi sur les hydrocarbures qui motiverait les investisseurs étrangers, a ajouté M. Arkab estimant que les fruits de la loi ont déjà commencé à apparaître à travers la signature d'un nombre important de mémorandum d'entente avec de grandes compagnies pétrolières depuis janvier dernier. Sonatrach a lancé également en coopération avec l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) des études d'investissement «individuelles» dans plusieurs gisements à travers le pays, dont le cadre législatif précédent, notamment dans le volet fiscalité, n'était pas attractif pour s'investir.

Evoquant les priorités de Sonatrach lors de la prochaine étape, le ministre a affirmé que la société va élargir ses activités d'amont et d'aval où elle procédera à la prospection, à l'extraction et à l'exploitation des ressources pétrolières se trouvant des zones non exploitées à l'image de Naâma, Tindouf et Illizi outre la réalisation de méga projets en matière de pétrochimie. Sonatrach poursuivra également ses activités à l'étranger à condition qu'elles soient «rentables», souligne M. Arkab, révélant que la coordination est en cours avec le ministère libyen de l'Énergie pour la reprise des activités de la Sonatrach une fois les conditions le permettent.

Répondant aux préoccupations de plusieurs membres de la commission sur le recrutement à la Sonatrach, le ministre a affirmé avoir donné des directives à la société pour privilégier la main d'œuvre locale des wilayas où les activités sont en cours, ajoutant que le programme de recrutement se fait via des concours et en collaboration avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM).

Les groupes énergétiques contribueront largement au financement du programme de promotion des sports

Pour ce qui est du financement

des équipes sportives, le ministre a indiqué que la Sonatrach avait réservé une enveloppe financière de 02 mds DA, tous sports confondus, alors que la Sonelgaz soutient tous les clubs de la 2^e division de football d'un montant de 2 millions DA.

A ce propos, le premier responsable du secteur a assuré que les groupes énergétiques auront un rôle primordial dans le financement du programme de promotion des sports qui va être annoncé prochainement par le ministre de la Jeunesse et des sports (MJS), lequel vise la prise en charge des jeunes talents et la préparation des élites sportives ainsi que la formation des jeunes catégories dans toutes les disciplines.

Par ailleurs et concernant la mise en œuvre du budget sectoriel de 2017, les données avancées par le ministre indiquent que 98% du budget de fonctionnement du ministère, estimé de 46,9 mds DA, ont été consommés soit +4% par rapport à l'année 2016, dont la majorité destinée au dessalement de l'eau de mer.

S'agissant du budget d'équipement, 23,6 mds DA ont été consommés dans le cadre du Fonds national de soutien à l'investissement pour l'électrification et la distribution public du gaz ce qui permet de raccorder 79.900 foyers en gaz et 24.340 ménages en électricité.

En matière d'appui aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, un montant de 124 millions de DA a été consacré au financement de l'étude permettant de définir les sites à capacités solaires pour la réalisation de centrales électriques. Un montant de plus de 4 milliards de DA a été consommé pour la réalisation des infrastructures de la nouvelle ville de Hassi Messaoud et près de 133 milliards de DA dans le cadre du raccordement de la zone industrielle de Sidi Khettab (W. Relizane) au réseau d'énergie. En 2017, la valeur des exportations du secteur de l'énergie a dépassé 33 milliards de dollars (+19% par rapport à 2016), ce qui a contribué à l'augmentation des recettes fiscales pétrolières à 2.228 milliards de DA (+20% par rapport à 2016). Toutefois, la valeur des investissements dans le secteur de l'énergie y compris ceux de la Sonatrach et de la Sonelgaz a baissé à 1.283 milliards de DA (-7% par rapport à 2016). Ces investissements ont permis d'augmenter les capacités de production de l'électricité à 19.800 mégawatts contre 19.100 mégawatts fin 2016.

S'agissant du recrutement dans le secteur, le nombre des travailleurs a augmenté de plus de 8.300 agents, dépassant ainsi les 258.000 travailleurs contre 250.000 en 2016.

Durant cette séance, présidée par Tarek Tridi, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le parlement, Bessma Azouar, les membres de la commission ont insisté sur l'impératif de poursuivre les investissements en matière d'élargissement des réseaux électricité/gaz aux régions rurales et éloignées ainsi qu'aux zones d'ombre. Le raccordement à l'énergie est nécessaire pour assurer une vie décente aux citoyens, les maintenir dans l'espace rural et développer leurs activités économiques, en assurant une plateforme pour l'absorption du chômage dans ces régions et en améliorant les conditions de la production agricole, selon les membres. Dans ce contexte, ils ont appelé à revoir les prix de l'énergie dans certaines wilayas intérieures à forte demande et à moderniser les stations-service.

En outre, les membres ont mis l'accent sur la nécessité d'élargir le réseau des stations GPL et de conjuguer les efforts pour concrétiser les projets d'énergie solaire.

APAS

GUELMA

57 ha de céréales détruits et 2 personnes blessées dans un incendie à Lekhzara (protection civile)

Deux personnes (2) ont été blessées, 57 hectares de céréales ont été détruits et un camion brûlé dans un incendie qui s'est déclaré dans une récolte de la mecha de Bir Aissa dans la commune de Lekhzara (Guelma), a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la protection civile.

Les blessés, âgés de 37 et 40 ans, ont été secourus sur place par la protection civile avant d'être évacués à l'hôpital Dr Okbi de la ville de Guelma, a indiqué la même source, précisant que l'incendie s'est déclaré mercredi soir dans une récolte de la même région distante de 15 km du chef-lieu de wilaya.

Selon la même source, l'incendie a causé la destruction de 56 hectares de blé dur et un hectare d'orge, en plus, entre autres, de 30 quintaux de blé chargés à bord du camion incendié.

L'intervention de la brigade de l'unité secondaire de la protection civile de Lekhzara a permis la maîtrise de l'incendie et la préservation de 200 hectares de blé dur et tendre, en plus de plusieurs maisons et arbres fruitiers, a-t-on relevé de même source, ajoutant que l'intervention des pompiers qui a duré 5 heures et impliqué 20 citoyens, a donné lieu à la mobilisation de 8 camions (5 camions dépendant de la protection civile et 3 des services de la commune de Lekhzara) en plus de trois tracteurs.

BATNA

Arrestation à Barika de 3 repris de justice faisant l'objet de 14 mandats d'arrêt

Les éléments de la brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Barika dépendant de la sûreté de wilaya de Batna ont appréhendé trois repris de justice faisant l'objet de 14 mandats d'arrêt, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité.

Les individus arrêtés, âgés entre 28 et 36 ans, sont impliqués dans plusieurs affaires dont «agression sur personnes et biens», «trafic de drogue et psychotropes» et «vol en usant de la violence», a-t-on indiqué de même source.

Les mis en cause ont été présentés jeudi devant les instances judiciaires de Barika, a ajouté la même source.

JIJEL

Démantèlement d'un réseau criminel d'extraction du corail brut (GN)

Les gendarmes du groupement territorial de la wilaya de Jijel ont démantelé un réseau criminel de cinq (5) individus spécialisés dans l'extraction du corail brut, a-t-on appris jeudi auprès de ce groupement.

Agissant sur des informations faisant état de la possession de manière illicite d'une quantité de corail par des individus à bord d'un véhicule, les gendarmes ont dressé un point de contrôle sur la RN-43 entre Bejaia et Jijel réussissant à intercepter le véhicule où se trouvaient cinq personnes transportant 750 grammes de corail brut a précisé la même source.

Les gendarmes ont trouvé aussi en possession de ces personnes trois (3) appareils utilisant le système de positionnement mondiale GPS pour repérer les sites de corail en mer, a ajouté la même source qui a indiqué qu'un dossier pénal a été constitué à l'encontre des mis en cause pour les différer devant la justice.

EAU

Suspension de l'alimentation en eau potable dans 5 communes d'Alger à partir d'aujourd'hui

Une suspension de l'alimentation en eau potable impactera, à partir de samedi jusqu'à lundi prochain, 5 communes d'Alger en raison des travaux de réparation d'un écoulement très important provenant d'une conduite principale de production, a-t-on appris, jeudi, de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL).

Cette suspension concernera les communes de Oued Koriche, Bab El Oued, Bologhine et Alger Centre, et ce «à partir de samedi 20 juin à 23h00 jusqu'à lundi 22 juin 2020 à 23h00», en raison de l'infiltration des eaux dans certaines habitations situées en contrebas du chemin des 7 Merveilles dans la wilaya d'Alger suite à un écoulement très important provenant de l'une des conduites principales de production, ce qui a nécessité l'intervention urgente des équipes de SEAAL pour procéder à la réparation de la conduite, précise la même source.

L'intervention des équipes de SEAAL se déroulera en deux étapes.

La première étape qui débutera le samedi 20 juin 2020 à partir de 23h00 et qui durera 24h, consiste à réaliser les travaux de réparation de cette conduite.

Là seconde étape, qui débutera juste après la fin des travaux, prévus le dimanche 21 juin 2020 à 23h00, durera



aussi 24h jusqu'à lundi 22 juin 2020 à 23h00 et consiste au remplissage des réservoirs et à la mise en pression des réseaux de distribution.

La SEAAL informe ses clients que cette suspension touchera les quartiers des communes suivantes: Commune de Oued Koriche (cité Djenane Hacene, cité 64 logements, Climat de France, quartier Fontaine Fraîche, quartier Diar El Kef, quartier Tarek Ibn Ziad, quartier Skoto Nadal et la partie basse

de Frais Vallon). Commune de Bab El Oued (boulevard Colonel Lotfi, rue Rabah Bissas, rue Abdelkader Abdoune et boulevard Said Touat). Il s'agit également de la commune de la Casbah (boulevard Mohamed Taleb, MDN, Hôpital Ait Idir et rue Docteur Bentami), de la commune de Bologhine (chemin Dazey, rue Akli Rahem, Ahmed Ouail, rue Mahdi Bentoumert et rue Arezki Yacef) et de la commune d'Alger centre (Quartiers des

frères Bellili, Abdelaziz Mouzaoui, frères Benacer, Sfindja, Aïn Zeboudja, la Perlier, Frantz Fanon, chemin des 7 Merveilles, Yahia Feradi, chemin Pouyane, 118 rue Krim Belkacem, Hôtel Aurassi, cité des Fonctionnaires, chemin Sidi Brahim, chemin Aknouche et l'immeuble Aéro-habitat).

La SEAAL précise à ses clients impactés que la remise en service de l'alimentation en eau potable au niveau de ces quartiers se fera progressivement durant la nuit du lundi 22 juin 2020 à mardi 23 juin 2020 et se stabilisera totalement durant la journée du mardi 23 juin 2020. Elle met en place un dispositif de camions-citernes afin d'assurer les usages prioritaires (Etablissements publics et hospitaliers).

Pour toute information, SEAAL met à la disposition de ses clients le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel 1594 accessible 7j/7 et 24h/24.

CONSTANTINE

Plantation de plus de 400 arbustes d'ornement à travers plusieurs sites urbains

Plus de 400 arbustes d'ornement ont été mis en terre à travers plusieurs sites urbains de la wilaya de Constantine, à l'initiative de l'association de la protection de la nature et de l'environnement (APNE), a-t-on appris jeudi de son président Abdelmadjid Sebih.

Menée conjointement avec les services de la direction de l'environnement et l'établissement public de gestion des centres d'enfouissement technique (CET), l'opération est inscrite dans le cadre d'un programme établi à l'occasion de la journée internationale de l'environnement, célébrée le 5 juin de chaque année, a précisé à l'APS, le même responsable. Devant se poursuivre jusqu'au 5 du mois de juillet prochain, ce programme en cours d'exécution a porté aussi sur l'organisation d'une action de désherbage et de nettoyage du cimetière

central au chef-lieu de wilaya en étroite collaboration des scouts musulmans algériens (SMA), a souligné M. Sebih, relevant que l'opération a consisté notamment dans la collecte des déchets en plastique et l'élimination des herbes sauvages qui favorisent les départs d'incendie, particulièrement en cette période de canicule. Il a été procédé aussi en coordination avec des entreprises activant dans le domaine de l'environnement dont la société polyvalente des travaux de l'environnement (SOPTE) à la réalisation de plusieurs actions d'aménagement et d'entretien des espaces verts et des aires de jeux et le nettoyage et la désinfection de différentes cités à l'instar du quartier des frères Abbas, Daksi Abdesselam ainsi que les villes Ali Mendjeli et Massinissa (El Khroub) en application des mesures

préventives contre la propagation du coronavirus Covid 19, a ajouté le même responsable. Cette campagne d'assainissement, soldée par la collecte de quantités importantes d'ordures et déchets ménagers, a été suivie par l'organisation d'une opération de sensibilisation des citoyens autour des procédures de lutte contre ce nouveau virus où 2.200 masques de protection ont été distribués, a précisé le même responsable.

Les actions de désinfection réalisées depuis le 22 mars dernier, date de l'émergence de la pandémie à l'échelle locale ont touché aussi des administrations, des mosquées et des structures des secteurs social et de la santé à l'instar de Dar Errahma et de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) en gynécologie-obstétrique de Sidi-Mabrouk, a signalé le président de l'APNE.

CONSTANTINE

Récupération de plus de 2300 pièces archéologiques (GN)

Les services de la gendarmerie nationale de Constantine ont récupéré 2.350 pièces de monnaies archéologiques et démantelé un réseau de trafic de ces pièces, composé de 6 personnes, issues de plusieurs wilaya du pays, a-t-on appris jeudi du Commandement du groupement territorial de ce corps de sécurité.

Agissant sur la base de renseignements dénonçant une activité suspecte de personnes s'adonnant à un trafic de pièces archéologiques, une enquête a été déclenchée et s'est soldée par l'identification des présumés mis en cause, a précisé la même source. Une souricière a été



tendue à ce groupe d'individus, intercepté dans la commune d'El Khroub, à bord de 2 véhicules, où 2.350 pièces de monnaies archéologiques ont été dissimulées, a-t-on

encore détaillé, indiquant que l'expertise effectuée sur les pièces récupérées a révélé que celles-ci remontent au 2e et 4e siècles de l'époque romaine et ont une valeur

historique et archéologique «inestimable».

La même source a révélé que ce groupe d'individus opérait dans le trafic des pièces archéologiques à travers les wilayas de Jijel, Skikda, Alger et Constantine, soulignant que ces individus profitaient de la conjoncture sanitaire actuelle et la concentration des efforts pour endiguer la propagation du Covid-19 et s'adonnaient à la contrebande des pièces archéologiques.

Les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires concernées, a fait savoir la même source.

JOURNÉE DE L'ENFANTS AFRICAIN

L'enregistrement des naissances peut accélérer l'accès des enfants à la justice

L'enregistrement des naissances peut accélérer l'accès des enfants à la justice a souligné l'Union africaine (UA) et l'UNICEF, annonçant le lancement de la campagne «Mon nom est personne».

A l'occasion de la commémoration de la Journée de l'enfant africain qui se tient tous les 16 juin, et qui est placée cette l'année sous le thème de «L'accès à des systèmes judiciaires amis des enfants en Afrique», l'UA et l'UNICEF ont lancé la campagne «Mon nom est personne» : accélérons les droits des enfants à une identité légale et l'accès aux services, dont la justice amie des enfants, a annoncé l'organisation panafricaine sur son site.

La campagne vise à «rallier les Etats membres de l'Union africaine autour d'une rapide mise en œuvre et d'un engagement en faveur de l'enregistrement universel des naissances pour tous les enfants en 2030, et de l'urgence à repositionner l'enregistrement civil et les statistiques vitales en Afrique, pour s'attaquer à l'indignité de l'invisibi-



lité», explique l'UA. Le lancement de cette campagne est particulièrement d'actualité alors que les inquiétudes augmentent quant à la menace de voir reculer l'enregistrement des naissances à cause de la pandémie de la COVID-19. La campagne «Mon nom est personne» constate que les enfants dont la naissance n'a pas été enregistrée et qui ne peuvent pas prouver leur

âge, sont plus vulnérables à la marginalisation, la discrimination, les abus et aux risques associés en termes de protection, tels que le mariage des enfants, le travail des enfants, l'enrôlement dans des groupes et forces armées, et dans des trafics, selon l'UA et l'agence onusienne.

La campagne souligne aussi que les idéaux de l'Agenda pour l'Afrique

2063 et la Charte africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant ne seront pas atteints sans sécurisation, protection et promotion des droits des enfants comme moteur de la renaissance africaine.

«En numérisant les systèmes d'enregistrement civils et en centralisant les données sous la forme d'une identité légale, nous pouvons mieux coordonner les services, ce qui est particulièrement important pour les enfants des zones reculées ou affectés par des conflits ou catastrophes, quand ils passent les frontières», a déclaré le Pr Harrison Victor, Commissaire aux Affaires économiques de l'Union africaine.

La campagne nouvellement lancée met également en garde contre les risques que la pandémie de COVID-19 fait courir aux progrès récents, et qui pourraient être perdus.

TUNISIE

Plus de 185 individus arrêtés pour tentative d'émigration clandestine (Garde nationale)

Plus de 185 candidats à l'émigration clandestine dont des subsahariens ont été arrêtés, jeudi, par les unités de la garde nationale en Tunisie, rapporte l'agence TAP citant un communiqué du ministère de l'Intérieur. «Au total, 17 opérations de tentatives d'émigration irrégulière vers les côtes européennes ont été déjouées. Des embarcations de fortune ont été saisies», selon le même communiqué. Consulté à ce sujet, le ministère public a ordonné de prendre les mesures nécessaires à leur rencontre, ajoute la même source.

FRANCE

Un organisme public anticipe la destruction de 900.000 emplois salariés fin 2020

L'Unédic, un organisme français qui gère le régime d'assurance-chômage, anticipe la destruction de 900.000 emplois fin 2020 par rapport au 4e trimestre 2019, ce qui entraînerait l'indemnisation de 630.000 demandeurs d'emplois supplémentaires, a-t-elle indiqué jeudi dans un communiqué. Selon ses prévisions, l'Unédic enregistrera un déficit de 25,7 milliards d'euros à la fin 2020, d'une «ampleur inédite», et une dette de 63,1 milliards.

Celle-ci est liée pour moitié au financement du dispositif de chômage partiel, et pour 29% à l'augmentation des dépenses d'allocations chômage et 19% aux reports de cotisations. L'Unédic finance le tiers du dispositif d'activité partielle, le reste étant financé par l'Etat.

La dette avait déjà grimpé de 36,8 milliards fin décembre 2019 à 42,6 milliards au 23 avril, en raison du recours massif au chômage partiel depuis le confinement à la mi-mars. Depuis cette date, le solde de l'assurance chômage s'est dégradé de 11,5 milliards d'euros.

Pour se financer, l'Unédic a dû procéder à deux émissions d'obligations sociales à moyen terme, qui lui ont permis de lever «8 milliards d'euros».

GRÈCE

Séisme de magnitude 5 au sud de Nea Anatoli

Un tremblement de terre de magnitude 5 s'est produit vendredi à 80 km au sud de Nea Anatoli, en Grèce, a déclaré l'Institut américain d'études géologiques (USGS).

L'épicentre a été initialement déterminé à 34,2912 degrés de latitude nord et 25,5175 degrés de longitude est pour un foyer à 10 km de profondeur.

CHINE

3 morts dans une explosion de gaz au Liaoning

Trois personnes ont été tuées et quatre autres blessées à la suite d'une explosion de gaz survenue vendredi à l'aube dans un bâtiment résidentiel à Dandong, dans la province chinoise du Liaoning (nord-est).

L'explosion s'est produite vers 5h00 dans l'arrondissement de Zhenxing. Tous les blessés ont été envoyés à l'hôpital, ont déclaré les autorités locales. Selon une enquête préliminaire, l'explosion de gaz a été provoquée par une dispute familiale.

Tous les habitants du bâtiment ont été évacués et une enquête approfondie est en cours.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Un séisme de 7,3 enregistré au large des îles Kermadec

Un séisme de magnitude 7,3 a été enregistré jeudi au sud des îles Kermadec, en Nouvelle-Zélande, a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine.

L'épicentre, situé à une profondeur de 10 km, a été localisé à 33,35 degrés de latitude sud et 177,85 degrés de longitude ouest, a précisé le centre.

Fin mai, un tremblement de terre de magnitude 5,8 a secoué la capitale Wellington, avait annoncé le service de surveillance Geonet.

APS

CÔTE D'IVOIRE

Au moins 13 morts dans un glissement de terrain à Abidjan

Au moins 13 personnes sont mortes jeudi dans un glissement de terrain à Anyama, dans la banlieue nord d'Abidjan, la capitale économique ivoirienne, et de nombreuses autres sont portées disparues, ont rapporté des médias, dans un nouveau bilan.

«Treize morts c'est le bilan provisoire, les recherches continuent», a indiqué à des médias le préfet, Vincent Toh Bi, précisant qu'«une vingtaine de maisons ont été emportées» lors de ce glissement de terrain survenu dans une zone inondable et inconstructible, à la suite de plu-

sieurs jours de pluies diluviennes sur Abidjan. Une dizaine de personnes ont été hospitalisées, selon des habitants. L'effondrement s'est produit lorsqu'un tunnel d'évacuation d'eau, qui était bouché, a soudain cédé, après plusieurs jours de pluies torrentielles. La saison des pluies a commencé en mai à Abidjan, et dure habituellement jusqu'à fin juillet.

Jeudi après-midi, des centaines d'habitants du quartier «Derrière le rail» d'Anyama, certains enfoncés dans la boue jusqu'au genoux, fouillaient dans le débris pour essayer de trouver des corps d'éven-

tuels survivants, ou bien des ustensiles de cuisine ou des vêtements.

Les pluies ont déjà causé un mort ce week-end à Abidjan.

Les autorités ont néanmoins entrepris des actions dans toute la ville après les graves inondations qui avaient causé la mort de 18 personnes en juin 2018.

S'attirant les foudres des populations, le gouvernement a détruit des «quartiers» dans des zones inondables ou dangereuses, où les habitants vivent dans des conditions précaires, s'installant et construisant des maisons là où ils trouvent de la place.

USA

L'ex-policier qui a abattu un Afro-américain à Atlanta placé en détention

Un ancien policier blanc d'Atlanta a été placé en détention jeudi au lendemain de son inculpation pour le «meurtre» d'un jeune homme noir, Rayshard Brooks, abattu vendredi dans cette grande ville du Sud des Etats-Unis.

Garrett Rolfe, 27 ans, est incarcéré dans la prison du comté de Fulton, selon le site internet de l'établissement.

La veille, le procureur local, Paul Howard, avait émis un mandat d'arrêt à son encontre et lui avait

donné une journée pour se rendre de lui-même aux autorités.

Un second agent présent lors du drame, Devin Brosnan, inculpé pour «agression», s'est également rendu à la police jeudi, mais a été remis en liberté sous caution, selon les médias locaux.

Il a accepté de coopérer avec la justice et de témoigner contre son collègue, selon le procureur Howard. Vendredi soir, des employés d'un fast-food avaient appelé la police

parce qu'une personne endormi au volant de sa voiture bloquait l'accès au drive-in du restaurant.

A leur arrivée, les agents avaient découvert Rayshard Brooks, 27 ans, en état d'ébriété. Le jeune homme s'était montré coopératif pendant plus d'une demi-heure. La situation avait dégénéré quand les agents avaient voulu l'interpeller: il s'était emparé du pistolet Taser d'un des policiers et avait pris la fuite. L'agent Rolfe avait alors ouvert le feu, même

si, selon le procureur, «M. Brooks ne représentait pas de menace immédiate».

Selon l'autopsie officielle, il a succombé après avoir reçu deux balles dans le dos. Garrett Rolfe a immédiatement été licencié de la police et son collègue affecté à des tâches administratives.

Mais le drame a ravivé la colère aux Etats-Unis, à vif depuis la mort de George Floyd, un Afro-Américain asphyxié par un policier blanc de Minneapolis le 25 mai

CHINE-INCENDIE
6 morts à la suite d'un incendie dans le sud de la Chine

Six personnes ont été tuées après qu'un incendie s'est déclaré dans une maison en construction jeudi vers 7h40 dans l'arrondissement de Fangcheng de la ville de Fangchengang, dans la région autonome Zhuang du Guangxi

(sud de la Chine), selon les autorités locales. Les pompiers et les secouristes du service local d'intervention d'urgence se sont précipités sur les lieux, et l'incendie a été éteint.

Une enquête sur la cause de l'accident est en cours.



S A N T É - A L G É R I E

SÉTIF - COVID-19 Refermeture de plusieurs marchés pour manquement aux mesures préventives

Plusieurs marchés de la wilaya de Sétif ont été temporairement fermés de nouveau à partir de jeudi pour non respect des mesures préventives contre la propagation du Covid-19, a affirmé le wali, Mohamed Belkateb.

Au cours d'une rencontre avec les cadres des directions de la santé, du transport, de la jeunesse et des sports et de la sûreté, le chef de l'exécutif local a affirmé que «la décision de fermeture temporaire de ces marchés est venue après l'évolution de la situation sanitaire dans la wilaya marquée par une augmentation du nombre des cas d'atteinte par le nouveau coronavirus et le non-respect des mesures préventives notamment la distanciation corporelle et le port des bavettes».

Le wali a précisé que la décision concerne «le marché 1014», ceux de «Ain Mouss» (Nord de Sétif), de «Bensekka» (Sud de Sétif), du centre commercial «Afrique» du centre-ville ainsi que le marché à bestiaux de Sétif et «Souk El Had» d'El Eulma (15 km à l'Est de Sétif).

M. Belkateb a déclaré que la fermeture des marchés qui revêt à la fois «un double caractère répressif et de sensibilisation, court de jeudi à une date non déterminée». Il a aussi fait état de la fermeture de 31 commerces dans les deux communes de Sétif et d'El Eulma depuis le nouvel aménagement des horaires de confinement pour «non respect des mesures de prévention».

Concernant la situation épidémiologique dans la wilaya, le wali a estimé qu'en dépit de l'accroissement «sensible» durant les dernières semaines du nombre de cas confirmés de Covid-19 qui est passé à 811, la situation «et sous contrôle» à la faveur de la mobilisation de tous les moyens nécessaires. Les capacités d'accueil des malades atteints par le coronavirus ont été augmentées de 150 à 300 lits à la faveur de la mobilisation de l'INSEF de la cité Tebenta (Nord de Sétif).

Le CHU Mohamed Abdenour Saâdna est réservé à la prise en charge des malades en état critique, est-il indiqué.

ORAN - COVID-19 La durée d'hospitalisation des patients asymptomatiques réduite à 5 jours à l'EHU d'Oran

Le séjour des malades asymptomatiques a été réduit à cinq jours dans l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran en application d'une instruction du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière relative à l'actualisation des critères de prise en charge du Covid-19, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de cet établissement de santé publique.

Désormais, les personnes positives au Covid-19 mais asymptomatiques «pourront suivre un traitement à l'hôpital pour une durée de cinq jours et ensuite rentrer chez eux et s'astreindre à un respect strict des règles de confinement durant le restant de la période du traitement», a-t-on indiqué.

Le confinement du patient reste de vigueur pendant la durée du traitement, soit jusqu'au 10ème jour et durant les deux autres semaines suivant le traitement, a-t-on fait savoir.

«Le patient doit être suivi à l'hôpital du jour ou en ambulatoire du 7^e au 11^e jour et un contrôle s'impose avant un autre confinement de 14 jours chez soi», a souligné la même source, rappelant que la durée d'hospitalisation des porteurs sains du virus à l'EHU était de 14 jours avant d'être écourtée à 10, voire ensuite huit jours. La nouvelle démarche a été engagée à l'EHU au courant de la semaine en cours.

119 nouveaux cas, 118 guérisons et 14 décès en Algérie durant les dernières 24h (Fourar)

Cent-dix-neuf (119) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 118 guérisons et 14 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, vendredi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 11 504, soit 26 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 825 alors que le nombre des patients guéris passe à 8196, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

Les nouveaux cas de décès ont été recensés dans les wilayas de Tamanrasset (3) Blida (2) Sétif (2) Biskra (2) Oum el Bouaghi (1) Tebessa (1) Adrar (1) Annaba (1) et Mila (1), a détaillé Dr Fourar, notant que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 66% du total des décès.

En outre, 29 wilayas ont



enregistré des taux inférieurs au taux national, alors que 14 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures.

Par ailleurs, le nombre de patients ayant bénéficié

du protocole de traitement en vigueur (basé sur Hydroxy-chloroquine) s'élève à 24 603, dont 9864 cas confirmés selon les tests virologiques (PCR) et 14 739 cas suspects selon des indications de l'imagerie et du scanner, a poursuivi Dr. Fourar, précisant que 53 patients sont actuellement en soins intensifs.

Le Docteur Djamel Fourar a appelé, à cette occasion, l'ensemble de la population à faire montre de vigilance en cette période cruciale en respectant scrupuleusement les gestes barrières notamment le port obligatoire des masques protecteurs en toute circonstance.

COVID-19

Tous les moyens préventifs et médicaux disponibles dans les hôpitaux

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé, jeudi à Alger, que tous les moyens préventifs et médicaux avaient été garantis pour la prise en charge «adéquante» des patients impactés par la Covid-19 dans les différents hôpitaux du pays.

En réponse aux questions orales des membres du Conseil de la Nation, en plénière, sur les mesures prises pour endiguer l'expansion de la Covid-19 et les raisons inhérentes au retard accusé dans la réalisation de certains projets de santé dans plusieurs wilayas, M. Benbouzid a fait état de 51 centres affectés, au niveau de 15 wilayas, à la mise en quarantaine des citoyens rapatriés de l'étranger et de la mise en place d'un comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de l'épidémie.

Ce comité a efficacement contribué au développement des traitements, au soutien de la stratégie nationale de lutte contre la pandémie et à l'augmentation du stock des moyens préventifs et médicaux, à l'instar des tests de dépistage, des médicaments ou encore des masques.

Au sujet de la disponibilité des masques, le ministre a révélé que le stock national était de l'ordre de 16 millions d'unités, soulignant que de nombreux secteurs continuent actuellement

à produire plus de 2 millions de masques/jour, des masques conformes aux normes sanitaires à mettre à la disposition des citoyens à un prix raisonnable, a-t-il assuré.

Rappelant que 6000 lits de réanimation avaient été mobilisés au début de l'épidémie, M. Benbouzid a fait savoir que seuls 17% ont été utilisés.

Il a cité, également, l'ouverture de 26 centres de dépistage sur l'ensemble du territoire national. Dans ce sens, il a invité les citoyens au respect impératif des gestes barrières, à l'exemple de la distanciation sociale, l'hygiène et le port du masque, se félicitant des bons résultats des soins et du traitement prescrit, qui ont permis une baisse du nombre de décès de 30 à moins de 10 par jour. Par ailleurs, M. Benbouzid a mis en avant l'importance de suivre les orientations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'amélioration des méthodes et du niveau des soins et de s'informer sur les plus importantes données relatives à la pandémie en vue d'endiguer sa propagation pour en finir avec ce virus et lever totalement le confinement dans les différentes wilayas du pays.

Il a rappelé, dans ce sens, les efforts et les démarches de l'ensemble des secteurs dans l'élaboration de protocoles sanitaires pour une reprise des différentes activités économiques, sociales et

culturelles.

A une autre question sur les projets de santé en cours de réalisation dans les wilayas de Djelfa et de Laghouat, le ministre a annoncé la pose prochaine de la première pierre pour la réalisation d'un Centre anti cancer (CAC) à Djelfa, ainsi que l'inauguration prochaine d'un nouvel hôpital dans la région de Birine dans la même wilaya.

Pour ce qui est de la wilaya de Laghouat, cinq projets y sont en cours de réalisation, dont essentiellement, un Établissement hospitalo-universitaire (EPH) d'une capacité de 240 lits, un CAC de 160 lits, un Établissement hospitalier spécialisé Mère-Enfant, ainsi qu'un hôpital psychiatrique de 120 lits, pour couvrir les besoins sanitaires dans la wilaya et les régions environnantes, a encore fait savoir le ministre.

Des projets, dont la majeure partie enregistre un taux d'avancement de 60 à 90%, et dont l'inauguration devrait intervenir entre fin 2020 et début 2021, après leur dotation en équipements médicaux indispensables, a-t-il ajouté.

S'agissant de la promotion de l'École Nationale de Formation Paramédicale de Laghouat en institut supérieur, le ministre a fait état d'un décret exécutif dans ce sens au niveau du Secrétariat Général du Gouvernement pour examen.

CORONAVIRUS

Le traitement à domicile «difficilement applicable» en Algérie

Le traitement à domicile des cas confirmés de Coronavirus est «difficilement applicable» en Algérie en raison des contraintes sociales propres aux familles algériennes, a déclaré, jeudi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid.

«Le traitement à domicile des cas confirmés de Coronavirus est difficilement applicable en Algérie en raison des contraintes sociales propres aux familles algériennes, ces dernières étant souvent nombreuses en sus de l'exiguïté de leurs habitations», a

déclaré le Pr Benbouzid. Rétorquant à l'interpellation d'un député, lors du débat autour du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, initié par la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a ainsi estimé que le recours à cette option est plus fréquent à l'étranger où les conditions sociales le permettent». «Néanmoins, nous l'avons déjà mise en œuvre et c'est l'Établissement public spécialisé (EPS) de Birtraria à El-Biar (Alger) qui a été le premier à le faire», a-t-il indiqué,

avant de relever qu'«en suivant les malades au niveau des structures hospitalières, l'État contribue à soulager les familles» pour la prise en charge de leurs proches atteints du virus.

Toujours au sujet de la pandémie du Covid-19, il a exprimé son «inquiétude» quant aux nombreux cas enregistrés dans les wilayas de Sétif et de Biskra, ajoutant que «c'est ce qui explique que le premier déplacement de la Cellule dédiée aux enquêtes épidémiologiques soit à Sétif».

Sur un autre plan, le ministre a plaidé pour «la prise en

charge de patients étrangers, issus de pays frontaliers, dans des structures de santé algériennes, de sorte à engranger des rentrées en devises». Par ailleurs, il a insisté pour que les polycliniques bénéficient, à l'avenir, des «mêmes moyens» que les Centres hospitalo-universitaires (CHU) afin de permettre aux citoyens de s'y soigner «correctement», avant de considérer que l'accumulation des problèmes auxquels est confronté le secteur de la santé résulte de «l'absence d'évaluation» des différents actes médicaux et de gestion.

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

LE BILAN DE LA PANDÉMIE

Plus de 450.000 morts

La pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 450.386 morts dans le monde depuis que la Chine a fait officiellement état de l'apparition de la maladie en décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles jeudi à 19H00 GMT.

Plus de 8.410.400 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie et au moins 3.866.200 malades sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du celui réel des contaminations.

Certains pays ne testent que les patients gravement atteints, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Depuis le comptage réalisé la veille à 19h00 GMT, la mort de 5.087 personnes supplémentaires et 139.699 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès sont le Brésil (1.269),



le Mexique (770) et les Etats-Unis (767).

Les Etats-Unis, qui ont enregistré le premier décès sur leur territoire lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 118.057 décès pour 2.173.804 cas.

Au moins 592.191 per-

sonnes ont été déclarées guéries.

Les autres pays les plus atteints par le Covid-19 sont le Brésil avec 46.510 morts pour 955.377 cas, le Royaume-Uni avec 42.288 morts (300.469 cas), l'Italie avec 34.514 morts (238.159 cas) et la France avec 29.603 morts (195.142 cas). Parmi

les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, 84 pour 100.000 habitants, suivi par le Royaume-Uni (62), l'Espagne (58), l'Italie (57), et la Suède (50). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et de Macao) a officiellement dénombré un total de 83.293 cas (28 nouveaux entre mercredi et jeudi), dont 4.634 décès (0 nouveau) et 78.394 guérisons. L'Europe totalisait jeudi à 19h00 GMT 190.185 morts pour 2.471.745 cas, les Etats-Unis et le Canada 126.405 (2.273.952 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 86.723 pour 1.840.488 cas, l'Asie 26.990 (938.635 cas), le Moyen-Orient 12.730 (606.444 cas), l'Afrique 7.222 (270.355 cas) et l'Océanie 131 (8.784 cas).

L'OMS espère des centaines de millions de vaccins avant 2021

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a espéré jeudi que quelques centaines de millions de vaccins contre la Covid-19 pourraient être produits avant la fin de l'année, et même deux milliards en 2021.

Alors que la course aux vaccins s'accélère, la directrice scientifique de l'OMS, Soumya Swaminathan, a indiqué que plus de 200 candidats vaccins sont à l'étude à travers le monde, et une dizaine d'essais cliniques en cours. «Si nous avons beaucoup de chance, il y aura un ou deux candidats avant la fin de cette année», a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse virtuelle.

La haute responsable de l'OMS a identifié trois groupes de population qui devraient être prioritairement

vaccinés: les travailleurs en première ligne comme les médecins et les policiers, les personnes les plus vulnérables telles que les personnes âgées, les personnes vivant dans un environnement à transmission élevée comme les bidonvilles urbains et les maisons de santé. «Nous partons de l'hypothèse que nous pourrions avoir quelques centaines de millions de doses à la fin de cette année, de façon très optimiste», a déclaré Mme Swaminathan, ajoutant que «nous espérons qu'en 2021, nous aurons deux milliards de doses de un, deux ou trois vaccins efficaces».

Fin mai, les patrons de l'industrie pharmaceutique ont aussi dit croire à un vaccin avant 2021, mais souligné que les défis seraient considérables

car le monde va avoir besoin de deux doses de vaccin par personne, soit 15 milliards selon certaines estimations.

Mme Swaminathan a expliqué que les scientifiques analysent 40.000 séquences du génome du nouveau coronavirus, qui a fait plus de 450.000 morts dans le monde, et indiqué qu'il n'avait pas muté dans les domaines clés qui modifieraient notamment la gravité de la maladie. La dexaméthasone, un stéroïde, est à ce stade le seul médicament qui semble améliorer la survie chez des malades du Covid-19.

Mme Swaminathan a indiqué que des essais qui n'étaient pas menés par l'OMS se poursuivaient dans le monde pour savoir si l'hydroxychloroquine pouvait avoir un rôle préventif face au virus.

IRAN

Plus de 200.000 cas confirmés, 9.392 morts

L'Iran a dépassé vendredi la barre des 200.000 cas de la maladie Covid-19, ont indiqué les autorités qui ont octroyé aux provinces le droit de rétablir elles-mêmes les restrictions pour lutter contre la propagation du Covid-19.

La porte-parole du ministère de la Santé, Sima Sadat Lari, a fait état de 2.615 nouveaux cas ces dernières 24 heures, portant le chiffre total de personnes infectées à 200.262. Et 120 personnes sont décédées, ce qui augmente le bilan total des morts à 9.392, a précisé Mme Lari lors d'une conférence de presse télévisée, appelant ses concitoyens à respecter les consignes sanitaires, notamment la distanciation sociale.

Six des 31 provinces d'Iran -Azerbaïdjan oriental (nord-ouest), Bouchehr et Hormozgan (sud), Kermandah (ouest), Khouzestan (sud-ouest) et Sistan-Balouchistan

(sud-est)- ont été classées rouges vendredi, le niveau d'alerte le plus élevé concernant le risque de propagation de la maladie. Elles étaient cinq jeudi.

"Chaque province (peut) décider elle-même" de rétablir les restrictions pour lutter contre la pandémie, a annoncé à la télévision d'Etat le vice-ministre de la Santé, Hossein Erfani.

L'Iran n'a jamais décrété de confinement obligatoire de la population mais a fermé des écoles, annulé les événements publics et interdit tout déplacement entre les provinces en mars avant de lever progressivement les restrictions à partir d'avril. Pays du Proche et Moyen-Orient le plus touché par la pandémie de Covid-19, l'Iran a enregistré son plus bas bilan journalier début mai, avant d'être confronté ces dernières semaines à une nouvelle hausse.

THAÏLANDE

Pas de vols internationaux avant septembre

L'Autorité de l'aviation civile de Thaïlande a annoncé que les vols internationaux ne pourraient pas reprendre avant septembre prochain, mettant un terme aux spéculations concernant une éventuelle reprise du tourisme international dans le pays, selon des médias locaux.

Le directeur de l'Autorité de l'aviation civile de Thaïlande, M. Chula Sukmanop, a affirmé jeudi qu'aucune des compagnies aériennes consultées jusqu'à présent n'envisage la reprise

de leurs vols internationaux le mois prochain. «Je pense que les vols internationaux ne reprendront pas avant septembre. Toutes les compagnies aériennes n'ont pas pu évaluer la demande de voyages et doivent attendre de voir la situation d'ici la fin de ce mois», a-t-il expliqué. L'espace aérien de la Thaïlande est fermé aux vols internationaux depuis avril dernier en raison de la pandémie de coronavirus. Seuls les voyages essentiels tels que les rapatriements des thaïlandais bloqués

à l'étranger et les vols pour missions diplomatiques sont autorisés à atterrir dans le pays. Tous les passagers entrants sont toutefois soumis à une quarantaine obligatoire de 14 jours dans des structures mises à disposition par l'Etat ou à leurs frais, dans certains hôtels agréés.

En principe, la réouverture de l'espace aérien thaïlandais devrait avoir lieu le 1er juillet, mais le gouvernement a déjà repoussé plusieurs fois la date limite prévue.

MAROC

206 nouveaux cas confirmés, 9.280 au total

Deux-cent-six (206) nouveaux cas d'infection au nouveau coronavirus (Covid-19) ont été confirmés vendredi au Maroc, portant à 9.280 le nombre total des cas de contamination, a annoncé le ministère de la Santé.

Le nombre de cas guéris s'élève à 8.081 avec 40 nouvelles rémissions, alors que celui des décès stagne à 213 cas, précise le ministère. Par ailleurs, le nombre des cas exclus après des résultats négatifs d'analyses effectuées au laboratoire s'établit à 488.795, selon la même source.

CHINE

Masques et salles d'isolement pour le gaokao de cette année

Le gaokao, examen national d'entrée à l'université de la Chine, appliquera cette année des mesures anti-épidémiques strictes sur les sites d'examen telles que l'obligation du port du masque pour les élèves et les surveillants, et des salles d'isolement pour ceux qui présentent des symptômes suspects, rapportent des médias locaux.

He Qinghua, responsable de la Commission nationale de la santé, a indiqué lors d'une conférence de presse organisée vendredi par le ministère de l'Education que tout le personnel concerné devait subir un contrôle de température et porter un masque avant d'entrer dans les sites d'examen.

«Une fois dans les salles d'examen, les élèves des zones à faible risque d'infection peuvent enlever les masques s'ils le désirent, tandis que ceux des zones à risque modéré et élevé et l'ensemble des surveillants et du personnel doivent porter des masques pendant la durée des examens», a noté le responsable.

Des salles d'isolement seront spécialement aménagées sur chaque site d'examen, et les élèves à température élevée ou avec des affections respiratoires feront d'abord l'objet d'une évaluation de santé effectuée par un professionnel pour décider s'ils sont suffisamment en forme pour passer le gaokao.

Si leur résultat à l'évaluation est satisfaisant, ils pourront passer leurs examens en salle d'isolement, a expliqué M. He. Les surveillants des salles d'isolement doivent porter des combinaisons de protection si nécessaire, a-t-il ajouté. Le gaokao de cette année a été reporté d'un mois à juillet en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus.

à Pékin 25 cas en plus, le génome du virus publié

La Chine a rapporté vendredi 25 nouveaux malades du Covid-19 à Pékin, et publié le génome du coronavirus découvert dans un récent foyer d'infection de la ville, qui présenterait des similitudes avec une souche européenne. Les Pékinois avaient repris une vie presque normale après deux mois sans contamination. Mais un rebond épidémique depuis la semaine dernière a entraîné le confinement de quartiers et le dépistage de dizaines de milliers d'habitants.

Le marché de gros de Xinfadi, principal lieu d'approvisionnement en fruits et légumes de Pékin, est soupçonné d'être la source des nouvelles contaminations. Le virus a notamment été découvert sur des planches à découper le saumon importé. Les autorités ont publié dans la nuit de jeudi à vendredi de nouvelles informations sur le rebond épidémique et partagé le génome du virus avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les scientifiques étrangers.

«A en juger par les résultats préliminaires de l'épidémiologie génomique, ce virus viendrait d'Europe», a déclaré Zhang Yong, un haut responsable du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies.

«Mais il est différent de (la souche) du virus qui circule actuellement en Europe.

Il est plus ancien», a-t-il précisé dans un article publié par la commission nationale anticorruption. En clair selon lui, il pourrait s'agir d'une version ayant circulé sur le continent européen il y a plusieurs semaines ou mois. Zhang Yong évoque plusieurs hypothèses: le virus aurait pu venir d'Europe via des aliments congelés, ou bien se trouvait depuis longtemps sur le marché de Xinfadi, où il aurait profité de l'humidité et de l'obscurité pour survivre -- d'où sa similitude avec des souches plus anciennes.

OSTÉOPOROSE

UNE MALADIE QUI TOUCHE UNE FEMME SUR TROIS

La Journée mondiale de l'ostéoporose est l'occasion de faire le point sur cette maladie qui touche une femme sur trois... mais qui concerne aussi les hommes.

On peut souffrir d'ostéoporose à 30 ans. L'ostéoporose peut en effet toucher femmes et hommes dès 30 ans, si ceux-ci ont un faible capital osseux (s'ils sont maigres) et des facteurs de risque qui accélèrent la perte osseuse : facteurs génétiques ou d'environnement, maladie (ostéomalacie, cancer des os, dystrophie osseuse) ou traitement susceptible d'entraîner une ostéoporose.

Les hommes peuvent souffrir d'ostéoporose

Les médecins pensent rarement à prescrire une ostéodensitométrie (un examen qui permet de mesurer la densité osseuse) aux hommes, pourtant, une fracture de la hanche sur trois concerne les hommes.

Il existe des facteurs de risque typiquement masculins : la privation d'hormones androgènes chez les hommes qui ont été soignés pour un cancer de la prostate et l'usage de stéroïdes. Mais la carence en vitamine D et en calcium et le tabagisme sont également des risques masculins.

Ménopause et ostéoporose sont intimement liées

Effectivement, dans la majorité des cas, les os commencent à se fragiliser aux

alentours de la cinquantaine. Après la ménopause, l'organisme produit moins d'œstrogènes, or ceux-ci agissent sur la formation de l'os "nouveau".

Le déficit en hormones œstrogéniques constitue chez les femmes le facteur de risque d'ostéoporose le plus important. Il va entraîner un déséquilibre entre les phénomènes de construction et de destruction de l'os, au profit de la destruction.

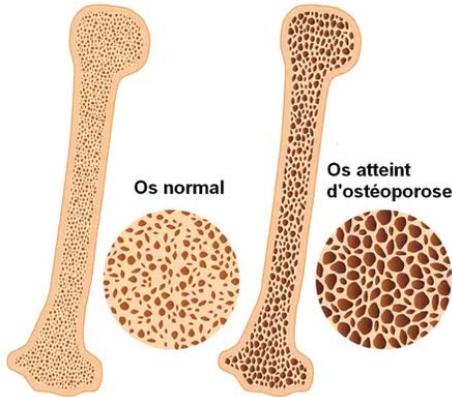
Mais, fort heureusement, toutes les femmes ménopausées ne vont pas développer systématiquement une ostéoporose.

Bon, trop de café est mauvais pour l'ostéoporose

Plus votre apport en caféine est élevé, plus vous éliminez de calcium dans vos urines.

Donc, plus vous buvez de café (ou de boissons caféinées) dans la journée, plus vous faites barrage à la bonne absorption du calcium par vos os. Idem pour le sel : plus on en consomme, plus on évacue de calcium dans la transpiration et dans les urines.

Pour éviter la perte osseuse, il est important de manger équilibré. Vous décourvrez ici les bonnes idées pour des menus anti-ostéoporose



PRÈS DE 30 % DES HOMMES TOUCHÉS AVANT 50 ANS

28 % des hommes de 35 à 50 ans seraient atteints d'ostéoporose, le stade précurseur de l'ostéoporose, selon une étude américaine.

L'ostéoporose est souvent considérée comme une maladie qui accompagne la ménopause. Mais des chercheurs en santé du sport de l'université du Mississippi (États-Unis) ont cherché à savoir si les hommes pouvaient également être touchés par une perte osseuse. Ils ont donc mesuré la densité minérale osseuse (DMO)

au niveau du rachis lombaire et du col du fémur de 173 adultes âgés de 35 à 50 ans. LE SPORT PROTÈGE PLUS LES FEMMES QUE LES HOMMES

Les résultats de cette étude viennent d'être publiés dans le journal de l'American osteopathic association. Ils montrent que sur les 173 participants à cette étude, 23 hommes (28 %) et 24 femmes (26 %) souffraient d'ostéoporose (le stade qui précède l'ostéoporose) au col fémoral. 5 hommes (6 %) et 2 femmes (2 %) souffraient

déjà d'ostéoporose au niveau de la colonne lombaire. Fait étonnant : alors que le sport est considéré comme un facteur de prévention important chez les femmes, il ne semble pas protéger les hommes de l'ostéoporose. Dans cette étude, les hommes qui faisaient du sport plus de 20 fois par semaine souffraient plus d'ostéoporose que les autres. Sans doute parce que les autres facteurs de risque (prise de médicaments anticancéreux, alcool, tabac...) n'ont pas été pris en compte.



LES 10 ALIMENTS LES PLUS RICHES EN VITAMINE D

On sait que la vitamine D joue un rôle majeur dans la croissance et la minéralisation osseuse. Mais selon des médecins belges, elle aiderait aussi à combattre le coronavirus en aidant au bon fonctionnement de notre système immunitaire. Si la source majeure de vitamine D reste l'exposition à la lumière, en période de confinement il vaut mieux miser sur les aliments riches en vitamine D. On vous dit lesquels.

La fonction principale de la vitamine D est de favoriser l'absorption du calcium et du phosphore par l'intestin et donc, indirectement, de participer à une minéralisation op-

timale des os, du cartilage et des dents. Mais selon deux professeurs de l'Université de Liège (Belgique) cités par la RTBF, la vitamine D serait également un moyen de se prémunir contre le coronavirus car elle aiderait notre système immunitaire à combattre les infections respiratoires.

Les chercheurs se réfèrent à une méta-analyse publiée il y a quelques années dans le British medical Journal, qui montrait que la supplémentation en vitamine D avait un effet protecteur contre les infections aiguës des voies respiratoires, en particulier chez les personnes qui étaient très

déficiantes de cette vitamine. On sait notre organisme capable de synthétiser lui-même de la vitamine D s'il est suffisamment exposé au soleil ; sous l'action des rayonnements UVB, il transforme un dérivé du cholestérol en vitamine D. Mais en cette période de confinement, seuls ceux qui ont un jardin ou un balcon bien orienté peuvent profiter d'une exposition quotidienne au soleil.

Aussi est-il important de miser sur les sources alimentaires de vitamine D. Découvrez lesquelles dans ce diaporama.

La vitamine D pour une grossesse moins à risque

La vitamine D serait efficace pour la fertilité et pour mener à terme les grossesses. Elle ne doit pas être prise sans avis médical.

Reconnue efficace pour lutter contre l'obésité des enfants la vitamine D avant la conception favoriserait la probabilité de tomber enceinte naturellement et d'avoir un bébé après une première fausse couche, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *The Lancet*. Les chercheurs ont mené une étude avec 1 200 femmes. Les résultats de l'étude ont révélé que les femmes qui affichaient des bons taux de vitamine D avant la conception avaient 10 % de probabilités en plus de tomber enceinte 15 % de mettre à terme leur grossesse, comparativement aux participantes dont les taux étaient inférieurs à 30 ng/ml. Ils ont aussi observé que parmi les femmes qui ont réussi à être enceintes, chaque augmentation de 10 ng/ml de vitamine D a été liée à 12 % de moins de probabilité de perdre l'enfant au cours de la grossesse.

PENDANT LA GROSSESSE, LA SUPPLÉMENTATION SE FAIT SOUS PRESCRIPTION MÉDICALE

En juin 2017, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation et de l'environnement (Anses) a informé les femmes enceintes et leur a recommandé de ne pas prendre des vitamines et minéraux sans en avoir une prescription médicale.

Si les résultats de cette étude sont encourageants, des essais cliniques doivent être menés pour déterminer si la supplémentation en vitamine D des femmes enceintes à risque pourrait augmenter leurs probabilités de mener à terme leur grossesse.

Longtemps présenté comme le remède miracle contre l'ostéoporose, le calcium, s'il reste indispensable à l'organisme, ne suffit pas à protéger de cette pathologie. "Le calcium ne prévient pas les fractures, admet le Pr Bernard Cortet, rhumatologue au CHU de Lille, mais il ne faut pas le négliger : on en perd tous les jours, notamment dans les urines, et l'on sait par ailleurs que les médicaments anti-ostéoporotiques sont plus efficaces si on prend du calcium." Les besoins en calcium d'un adulte sont de 900 mg/jour et de 1200 mg/jour après 65 ans.

On le trouve :

- Dans les produits laitiers (parmesan, comté, yaourts), à consommer au moins 3 fois par jour, de préférence le soir, car les cellules destructrices de l'os travaillent surtout la nuit. Privilégier le yaourt plutôt que les spécialités laitières : pauvres en calcium, les fromages à pâte dure (gruyère, comté, emmental) plutôt que ceux à pâte molle ou à tartiner. 1 yaourt = 160 mg de calcium, 1 verre de lait = 120 mg, 50 g de comté = 495 mg, 50 g d'emmental = 449 mg.
- Dans les eaux riches en calcium (Talians, Hépar, Courmayeur, Contrex...). Mais ne pas boire uniquement que ces eaux très minéralisées en cas d'antécédents de calculs urinaires.

• Dans les figes, épinards, chou vert, brocolis, poireaux, amandes, noixettes, quinoa, sésame, sardines... Toutefois c'est calcium d'origine végétale (à l'exception du chou chinois) est moins bien absorbé que le calcium laitier, précise Véronique Coxam : c'est la raison pour laquelle il faut en consommer beaucoup même si certains végétaux sont très riches en calcium.

Une activité physique régulière contribue à développer les muscles qui vont alors exercer une pression sur les os et ainsi stimuler la production osseuse. L'idéal : des exercices qui sollicitent les articulations portantes, d'équilibre et de renforcement musculaire. Une activité physique, c'est essentiel ! Elle permet également de renforcer les os, de freiner la diminution de la résistance des os liée au vieillissement, d'améliorer la posture et la mobilité, de développer et d'entretenir son équilibre, sa

LES 3 NUTRIMENTS INDISPENSABLES POUR DES OS SOLIDES

Une bonne santé osseuse, ça se travaille. Précaution indispensable : bien nourrir les os en privilégiant notamment des aliments riches en calcium, en vitamine D et en silicium. Les trois nutriments indispensables à un bon squelette.



Les coups de pouce :

Du lithothamne, une algue très riche en calcium, très alcalinisante donc anti-acide, 1 gélule matin, midi et soir (Nutergia, Biophoenix, Aroma celté), ou une demi cuillère à café rase dans un jus de fruits ou de légumes une fois par jour, pendant 1 mois, répéter environ 3 fois par an (Biocelan, Teramer).
De l'algue klamath, 4 gélules par jour pendant 10 jours (Algotonic) ou 1 à 2 cuillères à café de poudre par jour pendant 1 à 3 mois (Sol Semilla), deux fois dans l'année. Un tartare d'algues en paillettes (Kelp, wakamé, nori), à mélanger avec de l'ail, de l'huile d'olive, du jus de citron et des échalotes et à tartiner en apéritif. 2 granules trois fois par jour de Calcareo Carbonica, Calcareo phosphorica, Calcareo fluorica et Silicea, le tout en 9 CH, pendant au moins deux à trois mois.
DE LA VITAMINE D POUR MIEUX ASSIMILER LE CALCIUM. L'absorption du calcium par le tube digestif et sa fixation sur les os dépendent en grande partie de la vitamine D. Cette vitamine est

synthétisée naturellement par la peau sous l'effet de certains rayons UV. Elle suit ensuite des transformations dans le foie, les reins pour assurer ses fonctions : augmenter l'absorption du calcium par l'intestin, favoriser la minéralisation osseuse... Et comme la vitamine D booste aussi les défenses immunitaires (réduction significative des infections respiratoires et des gripes), on fait coup double à l'approche de l'hiver.

L'Agence européenne des aliments recommande 600 UI (unités internationales) de vitamine D par jour, soit trois fois plus que l'Agence Française. Et selon l'International Osteoporosis Foundation (IOF) il faudrait ingérer de 800 à 1000 UI par jour.

Où la trouve-t-on ?

- En marchant, jardinant... chaque jour pendant au moins une demi-heure au soleil (en évitant les heures chaudes l'été) visage et mains découverts.
- Dans les poissons gras (sardines, maquereau, thon...), mais comme ils sont aussi concentrés en

métaux lourds, on recommande de ne pas en consommer plus de 2 à 3 fois par semaine.

Le coup de pouce :

Une supplémentation en vitamine D₃ naturelle, 10 gouttes par jour entre novembre et mars. Mieux vaut une dose quotidienne plutôt qu'une dose plus importante de vitamine D de synthèse en ampoule (600 000 UI ou 200 000 UI) une ou deux fois par an, sinon l'organisme est obligé d'en éliminer une partie, ce qui nécessite de l'énergie et il est plus difficile d'avoir un dosage stable dans le temps.

DU SILICIUM POUR SE REMINÉRALISER

Oligoélément indispensable, le silicium contribue à l'assimilation et à la fixation du calcium. Il favorise donc la minéralisation. Or, notre capacité à stocker le silicium diminue avec le vieillissement. Le besoin minimum serait de 10 à 25mg par jour. Après la ménopause, un apport alimentaire de plus de 40 mg/jour est associé à une meilleure densité osseuse chez les femmes.

Où le trouver ?

Dans les eaux riches en silicium (Chateaud, Salvétat...), dans les céréales complètes, les dattes, les bananes...

Les coups de pouce

- Teinture mère de Bambou Tabashir bio, reminéralisant, 30 jours dans de l'eau, trois fois par jour avant les repas pendant 1 à 2 mois.
- Gel de Silicea (Silicea de Hübner) ou Silicium Organique G5® (Alma Bio) à diluer dans un peu d'eau, à 2 fois par jour selon le degré d'ostéoporose. En cure de trois semaines puis une semaine d'arrêt, deux à trois fois de suite.

3 EXERCICES POUR RENFORCER LES OS

souplesse, son agilité et par conséquent de réduire le risque de chute et de fracture. "Trois à quatre fois par semaine, commencer par 15 mn de marche, puis faites ces exercices qui permettront d'améliorer la densité minérale osseuse.", explique Murielle Hittler, éducatrice sportive FPEFVG Sport-santé à Chevannes (Yonne).

EXERCICE N°1

• Dos bien droit, bras le long du corps, poser le pied droit sur une marche, puis se redresser

sur la marche en étirant la jambe gauche tendue en arrière et les bras au-dessus de la tête, sans cambrer le dos.
• Reposer le pied gauche au sol et les bras le long du corps.
• Recommencer l'exercice cette fois avec le pied gauche. A renouveler une dizaine de fois à rythme normal, puis plus rapide.

EXERCICE N°2

• Debout dos au mur, placer un ballon contre le bas du dos et se laisser glisser le long du mur en fléchissant les jambes jusqu'à

angle droit, puis remonter.

- Recommencer l'exercice une dizaine de fois.

EXERCICE N°3

• Debout face au mur, jambes parallèles (largeur du bassin), allonger les bras afin de pouvoir poser les mains à plat sur le mur.

• Se pencher en avant en gardant les jambes et le dos bien droits, tout en plant les bras jusqu'à ce que les avant-bras touchent le mur, puis se redresser "en poussant le mur" pour revenir à la position initiale.

ONU-SAHEL

La pandémie de COVID-19 accentue les besoins humanitaires au Sahel, selon l'ONU

La pandémie de COVID-19 accentue les besoins humanitaires dans la région du Sahel, déjà en proie au terrorisme, a déclaré jeudi le Bureau de la coordination des Affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies.

Quelque 24 millions de personnes dans le Sahel, dont la moitié sont des enfants, ont besoin d'une assistance et d'une protection vitales en 2020, c'est le nombre le plus élevé jamais enregistré.

Plus de 4,5 millions de personnes sont déplacées ou réfugiées à l'intérieur de leur propre pays, soit 1 million de plus qu'en 2019, a indiqué l'OCHA.

L'insécurité alimentaire et la malnutrition devraient atteindre des chiffres record.

Plus de 12 millions de personnes sont déjà confrontées à une grave pénurie alimentaire, le chiffre le plus élevé depuis une décennie.

L'impact socio-économique de la pandémie de COVID-19 risque de multiplier ce chiffre par 2, a poursuivi le Bureau.

Près de 10 millions d'enfants risquent de souffrir de malnutrition aiguë, dont 3 millions sous sa forme la plus grave.

Les fermetures d'écoles, dues aux violences et aux mesures de confinement, affectent une génération entière, a ajouté l'OCHA.

En mars 2019, plus de 11.500 écoles étaient fermées ou non opérationnelles en raison des violences dans tout le Sahel, touchant plus de 2,2 millions d'enfants.

Avec le COVID-19, 71 millions d'enfants sont temporairement non scolarisés.

L'accès humanitaire au Sahel est devenu de plus en plus difficile.

L'insécurité croissante affecte profondément les opérations d'aide.

La réponse de plus en plus militarisée et politisée constitue un risque majeur pour l'action humanitaire reposant sur des principes, a indiqué l'OCHA.

Parallèlement, le manque de financement est l'un des défis les plus importants.

Cinq mois après le début de l'année 2020, seuls 18 % des 2,8 milliards de dollars américains demandés pour les plans d'intervention humanitaire au Sahel ont été financés.

Les fonds supplémentaires nécessaires pour faire face à la pandémie de COVID-19 s'élèvent à 620 millions de dollars, et ne sont financés qu'à hauteur de 13 %, selon l'OCHA.

CÔTE D'IVOIRE

L'armée mène une opération militaire de grande envergure pour déloger les terroristes

L'armée de Côte d'Ivoire a procédé à une opération militaire de grande envergure dans le nord du pays en vue de déloger les djihadistes, a indiqué jeudi une source militaire.

Les militaires ont survolé, avec des hélicoptères, toute la zone frontalière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, où une récente attaque terroriste avait été perpétrée contre des soldats ivoiriens.

Plusieurs positions des terroristes ont été bombardées lors de l'opération.

L'opération aérienne a été soutenue par une opération terrestre avec l'armée et la gendarmerie.

Une attaque terroriste contre un poste militaire de Kafolo au nord de la Côte d'Ivoire dans la nuit du 10 au 11 juin avait fait une dizaine de morts parmi les soldats ivoiriens.

Suite à cela, les autorités ivoiriennes ont mis les troupes en alerte et ont promis une riposte vigoureuse.

LIBYE

Enquête à l'Otan sur l'opposition «agressive» de la Turquie aux contrôles de l'embargo

Les Européens ont obtenu jeudi l'ouverture d'une enquête par l'Otan sur l'«agressivité» de la Turquie pour s'opposer aux contrôles de navires soupçonnés de violer l'embargo sur les armes imposé par l'ONU afin de mettre fin au conflit en Libye.



Deux incidents au cours de tentatives de contrôle d'un cargo suspect en Méditerranée le 10 juin sont à l'origine de la plainte.

A chaque fois, des navires de la marine turque qui l'escortaient se sont interposés.

L'incident le plus sérieux s'est produit avec un navire français engagé dans une mission de l'Otan. Les bâtiments turcs ont menacé d'ou-

vrir le feu. Florence Parly, la ministre française des Armées, a porté l'affaire devant le conseil des ministres de la Défense de l'Otan mercredi et jeudi.

Huit pays européens ont soutenu sa requête. Le secrétaire général de l'Otan, le Norvégien Jens Stoltenberg, a tenté de minimiser les incidents mercredi.

Il a évoqué un «désaccord

entre alliés» au cours de sa conférence de presse.

Mais les Européens sont revenus à la charge le lendemain et il a dû annoncer l'ouverture d'une enquête afin de «faire toute la lumière sur ce qui s'est passé».

Le Norvégien a également rappelé l'engagement des membres de l'Otan à respecter l'embargo de l'ONU.

Ankara soutient militai-

rement le Gouvernement d'union libyen (GNA) de Fayez al-Sarraj, reconnu par les Nations unies, face aux forces du maréchal Khalifa Haftar soutenu notamment par la Russie, l'Égypte et les Emirats arabes unis.

Les Européens sont ulcérés par les entraves mises par la Turquie à leur mission militaire Irini de contrôle de l'embargo de l'ONU.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

L'Espagne appelée à contribuer de manière décisive à l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui

Des députés espagnols au Parlement européen ont appelé l'Etat espagnol à établir des relations diplomatiques de haut niveau avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et à contribuer de manière décisive à l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Sept eurodéputés espagnols des groupes politiques des Verts/ALE, Renew Europe et la Gauche unitaire européenne (GUE/NGL) au Parlement européen ainsi qu'une ancienne eurodéputée espagnole, ont adressé, une lettre au président du Gouvernement espagnol, Pedro Sanchez par laquelle ils appellent l'Etat espagnol à établir des relations diplomatiques de haut niveau avec la RASD, à assumer ses responsabilités légales et historiques envers le Sahara occidental et à contribuer de manière décisive, en sa qualité de puissance administrante, à l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Les élus espagnols ont plaidé, également, pour une intervention urgente face à la grave situation dans laquelle se trouvent cinquante prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines, «lieux propices à la propagation de virus comme COVID-19 compte tenu du surpeuplement et du manque total d'hygiène», tout en appelant à la protection des sahraouis dans les territoires occupés par le Maroc et à soutenir les réfugiés dans les camps de réfugiés et tous ceux qui, pour différentes raisons, se trouvent actuellement en Espagne.

Dans leur lettre, les eurodéputés ont rappelé au chef de l'exécutif espagnol que depuis 1963, les Nations Unies considèrent le Sahara occidental comme «un territoire non autonome en attente

de décolonisation», constituant actuellement le seul en Afrique et le plus grand en termes de superficie et de population du monde entier.

Ils lui ont rappelé, également, qu'en 1975, la Cour internationale de Justice de La Haye a jugé que ni le Maroc ni la Mauritanie «n'avaient de souveraineté sur le territoire du Sahara occidental» et qu'en 2002, le Département juridique de l'ONU a rappelé à nouveau que «les accords de Madrid de 1975 ne signifiaient aucun transfert de souveraineté du Sahara occidental et n'ont accordé à aucun des signataires le statut de «puissance administrante», statut que l'Espagne ne peut pas transférer unilatéralement».

L'Espagne doit assumer ses responsabilités légales et historiques envers le Sahara occidental

Au sujet de la décision de la Cour suprême d'Espagne (207/2020, du 29 mai dernier) qui a établi que le fait d'être né au Sahara occidental avant 1975 ne donne pas droit à la nationalité espagnole d'origine, les eurodéputés dénoncent une intention politique manifeste derrière cette décision.

«Cette décision fait référence à la loi 40/1975 du 19 novembre 1975 sur la décolonisation du Sahara occidental, émise moins d'une semaine avant la mort de Franco et qui, de manière urgente et largement improvisée, préparait déjà la voie à l'abandon imminent du Sahara occidental par l'Espagne et à l'occupation marocaine qui s'en est suivie», ont-ils indiqué ajoutant que cette loi franquiste ne pourrait pas constituer la base d'une décision judiciaire contemporaine qui nie les obligations dérivées du passé colonial espagnol récent et ignore les obligations en suspens incluses dans le droit international pu-

blic. «Bien que toutes les instances juridiques n'aient pas encore été épuisées, cette décision pourrait créer un précédent et, dans la pratique, déclencher une chaîne de refus de demandes de nationalité», ont-ils précisé, ajoutant qu'au-delà de ses graves conséquences potentielles, l'élément politiquement significatif est que, avec cette décision, la Cour suprême considère que, jusqu'en 1975, «le Sahara occidental ne faisait pas partie de l'Espagne», bien qu'il soit sous son contrôle et maintienne une relation coloniale de fait reconnue dans la même phrase.

A ce propos, ils ont demandé que le gouvernement de l'Espagne accorde la nationalité espagnole aux descendants de l'ancienne colonie espagnole qui en font la demande, comme cela a été fait dans des cas antérieurs comme avec la communauté séfarade.

Les signataires de la lettre ont dénoncé, par ailleurs, la logique sous-jacente de cette décision juridique qui régnait, selon eux, lors de l'abandon du Sahara Occidental en 1975 à savoir l'intention d'éviter toute responsabilité de l'Espagne envers le peuple sahraoui et demandant, par conséquence, de promouvoir les mesures nécessaires à la prise en charge définitive, par l'Etat espagnol en sa qualité de puissance administrante, des tâches destinées à achever la décolonisation du Sahara occidental.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

PALESTINE-ISRAËL

Une réunion européenne discute du plan israélien d'annexion des terres palestiniennes

La sous-commission pour le Moyen-Orient et le monde arabe, affiliée à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a tenu une réunion via vidéoconférence, à la demande de l'ambassade de l'Etat de Palestine en France, Salman El-Herfi, axée sur le plan israélien d'annexion des terres palestiniennes, selon l'agence WAFA.

Les députés ont estimé que «la décision d'Israël d'annexer des terres palestiniennes menace et détruit la solution à deux Etats et le processus de paix et constitue une menace pour la paix internationale en général et pour l'Europe en particulier», rapporte WAFA.

Les députés ont convenu à l'unanimité de condamner la décision israélienne et le plan du président américain Donald Trump «Accord du siècle» appelant les pays européens à reconnaître l'Etat de Palestine et à s'engager pour la solution à deux Etats conformément au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité. Les députés ont recommandé qu'une session de la commission des affaires



étrangères du Conseil de l'Europe doit se tenir avant la fin de ce mois pour prendre une décision concernant l'annexion par Israël des territoires palestiniens.

Le Conseil de l'Europe et son siège permanent

dans la ville française de Strasbourg, est une organisation internationale qui compte 47 membres.

Elle a une Assemblée parlementaire dont les membres sont élus directement parmi les parlements des Etats membres

qui composent l'Union européenne, en plus d'autres pays européens en dehors de l'Union, comme la Russie et la Norvège, et des pays non européens qui jouissent du statut d'observateur, comme la Palestine.

PALESTINE-ISRAËL

Le Président Abbas et le ministre jordanien des AE discutent du plan israélien d'annexion

Le ministre jordanien des Affaires étrangères Ayman Safadi et le président palestinien Mahmoud Abbas se sont entretenus jeudi à Ramallah au sujet du plan israélien d'annexion de grandes parties de la Cisjordanie occupée.

M. Safadi, qui est arrivé à Ramallah plus tôt dans la journée, a indiqué lors d'un point de presse après sa rencontre avec M. Abbas qu'il avait transmis une lettre du roi jordanien pour discuter de la coordination entre la Jordanie et la Palestine.

Il a affirmé que «le plan israélien d'annexion donnera le coup de grâce à la solution à deux Etats et balayera toutes les bases sur lesquelles repose le processus de

paix». Pour sa part, le ministre palestinien des Affaires étrangères Riyad al-Maliki a précisé au cours du point de presse que la rencontre entre MM. Safadi et Abbas s'était concentrée sur la manière d'empêcher les Israéliens de mettre en œuvre leur plan d'annexion.

«Nous avons discuté de la coordination des démarches conjointes jordano-palestiniennes pour at-



teindre notre principal objectif, celui d'empêcher Israël d'appliquer son plan d'annexion», a souligné M. al-Maliki.

USA

Les démocrates ordonnent le retrait de portraits confédérés du Congrès

La présidente démocrate de la Chambre des représentants Nancy Pelosi a ordonné jeudi de retirer quatre portraits de confédérés ornant les murs du Congrès américain, en affirmant que leur image symbolisait un «racisme grotesque».

«Il n'y a pas de place dans les vénérables couloirs du Congrès ou tout autre endroit honorifique pour conserver la mémoire d'hommes qui incarnent l'intolérance violente et le racisme grotesque de la Confédération», a-t-elle écrit, en référence aux Etats américains du Sud qui

s'étaient battus contre l'abolition de l'esclavage lors de la guerre de Sécession (1861-1865). Ces tableaux vont être retirés dès jeudi en fin d'après-midi (20H30 GMT) sous la supervision de la responsable du protocole à la Chambre des représentants, a-t-elle précisé plus tard.

Nancy Pelosi avait au départ demandé à ce que leur décrochage coïncide avec l'anniversaire, vendredi, de la fin de l'esclavage aux Etats-Unis, compte tenu de ce «moment de douleur nationale extraordi-

naire, pendant que nous sommes en deuil pour les centaines de Noirs américains tués par les injustices raciales et les brutalités policières».

Les Etats-Unis vivent un mouvement de protestation historique contre le racisme depuis la mort de George Floyd, tué par un policier blanc le 25 mai à Minneapolis. Depuis, des monuments confédérés ont été mis à terre, des statues de Christophe Colomb décapitées et même le film «Autant en emporte le vent» a été mis sur la touche.

Nancy Pelosi avait

également appelé dès le 10 juin à retirer 11 statues du Capitole, siège du Congrès à Washington, représentant des soldats et des responsables confédérés.

Une commission de parlementaires des deux partis étudie encore cette demande. Les quatre portraits qui vont être retirés dépeignent des présidents de la Chambre du 19e siècle qui avaient aussi servi sous les couleurs confédérées: Robert Hunter (Virginie), Howell Cobb (Géorgie), James Orr (Caroline du Sud) et Charles Crisp (Géorgie).

GB-FRANCE

Premier entretien en face à face entre le PM britannique et le président français depuis le début de la pandémie de COVID-19

Le Premier ministre britannique Boris Johnson et le président français Emmanuel Macron se sont entretenus jeudi au 10 Downing Street. Ce fut la première rencontre entre chefs d'Etat et de gouvernement au Royaume-Uni depuis le début de la pandémie de coronavirus.

Les deux hommes se sont entretenus à huis clos pendant environ 45 minutes avant d'assister au survol de Londres par les Red Arrows de la Royal Air Force (RAF) et leurs homologues français, la Patrouille de France. Les deux hommes n'ont pas fait face aux médias après leur entretien, et Downing Street a publié un communiqué sur la réunion.

En ce qui concerne les négociations du Brexit, M. Johnson a salué l'accord relatif à l'intensification des pourparlers en juillet et a souligné que le Royaume-Uni n'estimait pas qu'il soit logique de prolonger les négociations jusqu'à l'automne, selon le communiqué. Le Royaume-Uni a formellement exclu la possibilité d'une période de transition post-Brexit prolongée.

M. Johnson a tenu lundi des entretiens vidéo avec des responsables de l'Union européenne (UE), les deux parties appelant à un nouvel élan dans la recherche d'un accord avant la fin de cette année, lorsque la période de transition Brexit prendra fin.

Parallèlement, MM. Johnson et Macron ont salué la coopération en cours entre le Royaume-Uni et la France sur les petits bateaux et l'immigration clandestine, précise le communiqué. Des centaines de réfugiés ont effectué le périlleux voyage dans de petites embarcations à travers la Manche, l'une des voies navigables les plus fréquentées au monde, depuis le continent européen.

Les deux dirigeants ont également discuté de la coopération en matière de lutte contre le coronavirus.

Ils sont convenus que «le partenariat entre nos pays sera crucial pour vaincre la pandémie de coronavirus et assurer une reprise mondiale, verte et durable», poursuit le communiqué.

AFGHANISTAN

Le retrait américain au niveau prévu

Les Etats-Unis ont retiré leurs forces d'Afghanistan au niveau prévu par l'accord bilatéral avec les talibans, soit 8.600 soldats, a déclaré jeudi le général américain, Kenneth McKenzie qui dirige les opérations dans la région.

«Nous avons respecté notre part de l'accord», a déclaré le général McKenzie, qui dirige le commandement militaire central (Centcom) de l'armée américaine.

«Nous avions convenu de passer autour de 8.500 d'ici 135 jours. Nous sommes aujourd'hui à ce niveau.» Les Etats-Unis s'étaient engagés à ramener leurs effectifs de 12.000 à 8.600 hommes à la mi-juillet, aux termes d'un accord signé le 29 février à Doha avec les talibans.

En vertu de ce texte, l'ensemble des troupes étrangères doivent avoir quitté l'Afghanistan au printemps 2021, en échange d'engagements sécuritaires des insurgés.

Mais un retrait total d'Afghanistan n'est qu'une «aspiration» de la part des Etats-Unis et il reste lié à la situation sur le terrain, a rappelé le commandant du Centcom au cours d'une conférence en ligne du groupe de réflexion Aspen Institute.

«Nous pouvons le faire. Mais nous avons souligné depuis le début (...) que des conditions devaient être remplies pour nous convaincre qu'aucune attaque contre notre pays ne trouvera jamais son origine en Afghanistan», a-t-il noté.

Les talibans doivent notamment prouver qu'ils peuvent combattre le réseau terroriste al-Qaïda, responsable des attentats du 11-Septembre, a-t-il rappelé. «Nous savons déjà qu'ils ne sont pas amis avec l'EI», a-t-il dit, en référence au groupe Etat islamique. «Ce que nous devons voir maintenant, c'est ce qu'ils vont faire contre al-Qaïda. Et nous voulons des actes, pas des paroles.» Les conditions d'un retrait américain sont donc pas encore remplies, a-t-il conclu.

«La question reste ouverte.» Le président américain Donald Trump, en campagne pour sa réélection, ne cache pas son désir de retirer le plus vite possible l'armée américaine d'Afghanistan, et des médias américains ont rapporté que le Pentagone avait préparé, parmi les options disponibles, un possible retrait d'ici la fin de l'année -- ce qui coïnciderait avec la présidentielle aux Etats-Unis.

PATRIMOINE

Le conteur Mahi Seddik se produit virtuellement

Le conteur Mahi Seddik présentera une sélection de ses comptes sur la chaîne Youtube du Théâtre National Algérien (TNA), indique ce dernier dans un communiqué.

«Hdidouène wel Ghoula», «Hebra bent Esbaâ» et «Rmida et Ali» sont entre autres contes, puisés du terroir algérien, au programme de ces représentations, prévues quotidiennement entre 11h00 et 15h00, du 21 juin au 04 juillet. Ces spectacles seront ponctués d'un concours de dessin et de questions-réponses pour les enfants et les jeunes. Natif de Sidi Bel Abbès, Mahi Seddik œuvre depuis plusieurs années à promouvoir et à ressusciter la tradition orale des goul (conteurs). Le conteur a animé, ces dernières années à la faveur des festivals organisés à travers l'Algérie, de nombreux espaces et ateliers consacrés au conte populaire. Il s'attache aussi à la collecte des récits et contes populaires pour les produire sous forme théâtrale. Conteur professionnel, il a encadré plusieurs sessions de formation dans de nombreux pays, notamment la Tunisie et les Emirats Arabes Unis. En 2019, il a publié «Moula Moula et d'autres contes», premier recueil de contes algérien.

ALGÉRIE-ICESCO

Malika Bendouda prend part au sommet exceptionnel des ministres de la Culture des pays membres de l'Icesco

La ministre de la Culture Malika Bendouda a pris part mercredi par visioconférence aux travaux du sommet exceptionnel des ministres de la Culture des pays membres de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (Icesco), annonce un communiqué de la ministre.

La ministre a exposé les initiatives de son département pour dynamiser l'activité culturelle sur les différents supports numériques en cette période de pandémie du coronavirus à l'exemple des conférences virtuelles et autres activités artistiques programmées.

Malika Bendouda a également évoqué le dispositif mis en place pour accompagner les artistes et acteurs culturels algériens dont les activités sont suspendues en raison de la pandémie de coronavirus.

Lors de cette rencontre la ministre de la Culture a présenté, selon le communiqué, des propositions pour développer la coopération culturelle entre les pays membres.



ILLIZI

Activités culturelles virtuelles pour la commémoration de la mort du doyen de la chanson targuie Othmane Bali

Diverses activités culturelles virtuelles ont été animées par le secteur de la culture de la wilaya d'Illizi, dans le cadre de la commémoration du 15^{ème} anniversaire de la mort, le 17 juin, de la vedette de la chanson targuie Othmani M'Barek, connu sous le nom artistique d'Othmane Bali.

Le programme commémoratif a prévu une exposition d'arts plastiques retraçant des haltes et scènes artistiques du défunt artiste, l'organisation d'un concours cul-

turel avec la participation d'enfants sur le parcours artistique du défunt en vue de l'ancrage du souvenir de cette star chez les jeunes, a indiqué le chef de service de l'animation culturelle à la Maison de la Culture d'Illizi qui porte d'ailleurs le nom du défunt.

Pour valoriser les contributions artistiques grandioses du défunt, le secteur de la culture a, en dépit de la pandémie ayant contraint à une éclipse des activités

artistiques, arrêté un programme virtuel commémoratif visant à revisiter la vie et les œuvres de l'artiste, a soutenu Abdallah Seddiki.

Ce programme a également prévu l'organisation, dans la ville natale du défunt à Djanet, une émission culturelle ayant regroupé les membres de la famille, les amis et fans du défunt artiste pour ressusciter ses œuvres et préserver l'art targui authentique, pan du patrimoine

culturel et identitaire séculaire de la région du Tassili N'Ajjer, a souligné un ami du défunt, Mohamed Miloudi Chouali.

Décédé à l'âge de 52 ans après avoir été emporté par les crues de l'Oued de Djanet le 17 juin 2005, le défunt a légué un riche répertoire de chants, dont "Amine-Amine" et "Demâa" ayant fait la renommée du défunt à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

SÉTIF

Le comédien Lamri Kaouane, le semeur de bonne humeur

Bavarder des choses de la vie, de la pluie et du beau temps ou de n'importe quel sujet avec une personne aussi loquace et communicative que Lamri Kaouane, comédien de son état, est un vrai plaisir.

Mais l'écouter disserter autour de tout ce qui touche à l'art, en particulier le théâtre et le cinéma, procure un pur bonheur.

Le regard de cet homme aux faux airs de Mohamed Touri se met à étinceler lorsqu'il évoque les planches.

Comédien jusqu'au bout des yeux, Lamri Kaouane, sétifien bon teint, la cinquantaine alerte, se dit conscient de la chance rare qu'il possède : exercer le métier pour lequel il est taillé.

Un métier qu'il "habite" et qu'il respire avec délectation.

Le Kaouane de tous les jours, abordé au coin d'une rue de Sétif ou dans un café de la ville, n'est pas si différent du Kaouane sur scène ou devant les caméras : verveux en diable, gesticulateur, généreux en mimiques et en sourires...

L'homme est spontané, pétillant, charismatique et captivant.

Son rôle de "chef de tribu", dans "Douar Salihine", une sitcom réalisée par Mehdi Sofiane Tsabbast, diffusée par la télévision nationale et très suivie lors du dernier mois de Ramadhan, a contribué, de l'avis unanime, à asseoir la réputation de Lamri Kaouane en tant qu'acteur comique de premier plan.

Lamri Kaouane venait à peine de sortir de l'adolescence lorsque le théâtre lui mit le grappin dessus.

Pour ne plus le lâcher. "J'avais tellement de choses à dire, à extérioriser, les planches ont fini par constituer, pour moi, un exutoire.

Cela me convenait très bien, au-delà des mes espérances", confie-t-il. L'attrait brusque mais irrésistible pour le quatrième art conduira Kaouane à fonder, avec une poignée de copains, la troupe "El Afaq" qui se distingua, à la fin des années soixante-dix, par quelques pièces écrites collectivement, sans grandes ambitions, certes, mais qui ont permis l'émergence du talent d'acteur de Lamri.

Ce n'est qu'au milieu des années quatre-vingt que Kaouane fera des rencontres déterminantes pour son avenir de comédien.

Grâce, en effet, à des stages de recyclage à Mostaganem, alors terre promise du théâtre amateur en Algérie, Lamri tirera grand profit de l'expérience et des conseils de Djamel Saber et des regrettés Abderrahmane Kaki et – surtout Abdelkader Alloula.

"Des gens uniques, de vrais monuments qui m'ont irrémédiablement cloué sur les planches", avoue-t-il, le ton grave mais avec ce sourire espiègle continuellement rivé au coin des lèvres.

L'émergence du mouvement associatif dans les années quatre-vingt-dix, favorisera la naissance, sous la houlette de Lamri Kaouane et de Mourad Bencheikh (une autre figure bien connue du théâtre à Sétif), de l'association Ech-Chihab.

Ce sera l'époque d'une production théâtrale féconde et de très grande qualité: Mouftaraq Ettou-

roug (la croisée des chemins), Es-Saratane (le cancer) et Ettahadi (le défi), entre autres, connaîtront un succès retentissant et contribueront à faire apprécier, aux quatre coins du pays, l'imagination et la vitalité du théâtre sétifien.

Ce seront précisément ces pièces, interprétées par trois, voire deux acteurs sur scène, qui mettront au jour la prédilection de Kaouane pour le monologue.

Un genre théâtral difficile, s'il en est, mais taillé sur mesure pour Lamri dont l'éloquence, la spontanéité et la gestuelle trouvent matière à subjuguer.

C'est en effet dans le "One man show" que Lamri Kaouane trouvera ses vrais repères et se fera connaître du grand public, aussi bien dans son pays qu'à l'international.

L'entreprise paraissait pourtant périlleuse, s'agissant d'un genre encore balbutiant en Algérie.

Pari risqué mais payant puisque le doux parfum de la consécration commença à se faire sentir, si bien qu'en 2002, à l'issue des journées du monologue et du One man show organisées à Constantine, Kaouane fut choisi pour représenter l'Algérie en Espagne, au Festival international de l'oralité.

C'est l'époque de "Djinn ou balâtouh" (Le diable dupé), premier grand succès de Lamri.

Un one man show caustique écrit par Youcef Taâouinit et racontant les déconvenues d'un "dégoûrdi" pas si futé que cela.

Alicante, Barcelone, Elche et Toulouse constitueront pour

Kaouane des étapes marquantes qui l'encourageront à interpréter avec un franc succès "Rodjla 100%" du même Youcef Taâouinit, ensuite "Takh Chlakh", une libre adaptation d'une oeuvre d'Arthur Miller, puis "Chkoun gal Saci ma yakh-demche" et "Kayen ou Kayen".

Le comédien tient cependant à préciser que si le "One Man show" lui a procuré les "plus fortes sensations", il n'a jamais constitué un "carcan".

Même s'il n'a jamais lâché le "One man show", Lamri Kaouane, désormais connu et reconnu, prospecte d'autres horizons et répond aux sollicitations de la télévision algérienne, de plus en plus nombreuses, et de plusieurs producteurs de cinéma, ce qui assoit davantage sa notoriété naissante.

C'est ainsi qu'en 2015, il obtient pour la première fois de sa vie un premier rôle dans une série télévisée.

"Dalty" (A mon tour), réalisé par Nassim Boumaiza, constitue une nouvelle expérience et un nouveau départ pour Lamri Kaouane qui enchaîne avec, entre autres, "Zouina oua el kenna" du syrien El Hani El Kour et "Yema bentek rahi hasla" du tunisien Bilal Bali.

Durant cette même période, le 7^{ème} art ouvre également les bras à cet acteur sympathique et truculent puisqu'il fait partie du casting de "Timgad", une comédie Franco-Belgo-Algérienne où il interprète de rôle de l'imam, aux côtés de Sid-Ahmed Agoumi, et de "Certifié Halal" de Mahmoud Zemmouri, avec, notamment, Smaïne

Fayrouze et Hafsia Herzi. La générosité et le don de soi sont les autres singularités de Lamri Kaouane. Le comédien, entièrement voué à son art, aime également partager et faire profiter les jeunes de son vécu et de son expérience. Il dirige depuis plusieurs années à Sétif des sessions de formation théâtrale qui ont permis l'émergence de nombreux jeunes talents à l'image de Mariam Amiar (très remarquée dans le rôle de Meriem dans "Douar salihine"), et de Amira Hilda Douaouda, qui eut le privilège de gravir, en mai 2019, les marches et le tapis rouge du Festival de Cannes pour avoir été l'une des actrices principales de "Papicha", un long-métrage nominé à cet événement planétaire.

Kaouane évoque sans forfanterie mais avec une fierté non dissimulée la consécration de cette comédienne qu'il a couvée.

Attendant avec autant d'espoir que d'impatience l'amélioration de la situation sanitaire et la fin du confinement partiel imposé par la pandémie du Covid-19, Lamri Kaouane ne manque ni d'ambitions ni de projets pour l'avenir. Il évoque dans ce cadre la suite du film "Yema" et quatre "One man shows" dont il vient de terminer l'écriture et qu'il destine à de jeunes comédiens.

Trépidant dans les starting-blocks, Kaouane est prêt à bondir pour de nouvelles aventures et promet de "belles surprises" à ses admirateurs, aujourd'hui de plus en plus nombreux.

ANNABA

Première opération de switch-off de télédiffusion analogique depuis la station de Bouzizi à Séraïdi

La première opération de switch-off de la télédiffusion analogique a été effectuée mercredi à la station de télédiffusion de Bouzizi dans la commune de Séraïdi (Annaba) confirmant la maîtrise par l'Algérie de la transition technologique et le respect de ses engagements envers l'Union internationale des télécommunications, a indiqué le responsable du département de communication à l'entreprise de télédiffusion d'Algérie (TDA), Saliha Benziada.

Cette opération technique, qui s'inscrit dans le cadre de la généralisation de la technologie de télévision numérique terrestre (TNT) et la mise en adéquation avec l'évolution du secteur, a été menée par le chef du centre technique de la TDA de l'Est, Fateh Barech, et vise à améliorer les prestations de la TDA et offrir aux citoyens une meilleure qualité, a indiqué la même source.

Cet acquis technique constitue "un pas qualitatif" pour l'Algérie en matière de maîtrise de la TNT assurée désormais à hauteur de 77 % pour la popu-

lation avec un total de 156 stations, a affirmé Mme Benziada. Elle a également souligné que ce passage constitue pour la TDA un "acquis économique" en termes d'entretien des stations dont chacune propose au moins six chaînes.

Les opérations de switch-off de la télédiffusion analogique se poursuivront dans cette première phase dans les cinq wilayas d'Annaba, Oran, Mostaganem, Tébessa et Tipasa pour s'étendre à partir d'octobre prochain aux autres stations techniquement disponibles pour passer au numérique, selon la même source.



LIVRE

Rencontre à Alger sur les difficultés auxquelles fait face le marché du livre et de l'édition

Une rencontre sur le domaine du livre et de l'édition a été organisée jeudi à Alger entre des cadres du ministère de la Culture et des professionnels de l'édition pour débattre du marché du livre.

Les participants à cette rencontre ont abordé les «diff-

icultés entravant le marché et l'industrie du livre en Algérie», particulièrement en cette période exceptionnelle de pandémie de coronavirus, ainsi que les voies de collaboration entre le ministère et les professionnels de l'édition.

Les participants ont également proposé la mise en place d'une commission mixte chargée de centraliser les différentes propositions pour surmonter les problèmes de ce secteur afin de «redynamiser le marché l'édition et revivifier le marché

du livre». Cette rencontre initiée par la ministre de la Culture, Malika Bendouda a vu la participation de représentants de l'Organisation nationale des éditeurs du livre (One) et du Syndicat national des éditeurs en plus de cadres du ministère de la Culture.

INTERNET

L'Australie se dit victime d'une cyberattaque d'un «acteur étatique»

L'Australie est la cible d'une vaste cyberattaque d'un «acteur étatique» qui vise les systèmes informatiques du gouvernement, d'administrations et d'entreprises, a affirmé vendredi son Premier ministre.

Scott Morrison a organisé en urgence une conférence de presse à Canberra pour prévenir ses concitoyens des «risques spécifiques» auxquels ils se retrouvaient exposés.

«Des organisations australiennes sont actuellement visées par un acteur étatique sophistiqué», a-t-il dit. Selon lui, «cette activité cible des organisations australiennes dans toute une gamme de secteurs, à tous les niveaux du gouvernement, de l'économie, des organisations politiques, des services de santé et d'autres opérateurs d'infrastructures stratégiques».

M. Morrison a dit vendredi avoir informé l'opposition de ces attaques informatiques «malveillantes», et exhorté les institutions et entreprises à «se protéger». Il n'a pas donné de détail technique, mais indiqué que les données personnelles des Australiens n'avaient pas été dérobées et que beaucoup d'attaques avaient échoué.

«Nous encourageons les organisations, particulièrement celles de santé, d'infrastructures stratégiques et de services essentiels à recourir à des experts et à mettre en place des systèmes de défense techniques», a-t-il affirmé.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Wilaya de Bejaia - Daira de Bejaia - Commune de Bejaia
 NIF : 096206019213142

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°05/2020

- Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : AMENAGEMENT ET REVETEMENT VOIES TALA MERKHA-RN24
 - Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Bejaia sis Rue Si El Houes Bejaia contre paiement de 1.000,00 DA représentant les frais d'impression.

A - OFFRE TECHNIQUE :

Déclaration à souscrire.
 Déclaration de Probité (Voir la déclaration jointe en annexe)
 Instruction au soumissionnaire
 Registre de commerce
 Statut de l'entreprise légalisé
 Certificat de Qualification et de classification professionnelle légalisé dans le domaine des travaux publics et hydraulique en cours de validité.
 Attestation fiscale
 Carte d'immatriculation fiscale (NIF)
 Casier judiciaire acte n° 03 (moins de trois mois)
 Extrait de rôle apuré
 Mise à jour CNAS apurée ou échéancier légalisé
 Mise à jour CASNOS apurée ou échéancier légalisé
 Mise à jour CACOBATPH apurée ou échéancier légalisé
 Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les soumissionnaires disposant de personnalité morales (SARL, SNC, EARL,.....etc.)
 Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et les procès verbaux de réceptions provisoires des 03 dernières années, signées par le maître de l'ouvrage
 Liste des moyens matériels mobilisables (engagement) signé et cacheté, accompagné des cartes grises au nom de l'entreprise légalisées.
 Liste des moyens humains (engagement) signé et cacheté
 Planning et délai global de réalisation
 Référence bancaire de l'entreprise

B - OFFRE FINANCIERE :

Soumission
 Le cahier des prescriptions spéciales
 Le bordereau des prix unitaires
 Le devis quantitatif et estimatif

- Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, Rue Si El Houes sous double enveloppe cachetée et fermée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme portant mention obligatoire suivante :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BEJAIA
 AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°05/2020
 AMENAGEMENT ET REVETEMENT VOIES TALA MERKHA-RN24
 SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

- La date limite de réception des offres est fixée à Vingt jour (20) à 12H00 à compter de la date de première du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP
 - Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
 - L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14 H 00 au siège de l'A.P.C., Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 2016010045 du 20/06/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Biskra

District administratif d'Ouled-Djellal

Daira de sidi Khaled

Commune de sidi Khaled

N° d'identification fiscal de la commune: 098407085074419

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 de décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de la commune de sidi Khaled informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 05/2020 concerné de réalisation les projets dans le tableau ci-dessous, publier dans les journaux nationaux : DK NEWS du:05/05/2020 que l'évaluation des offres financières a donné les résultats suivants :

Désignation du projet	Entreprise	Montant du projet	NOTE	Observation
إنجاز مفصم مدرسي 200 وجبة بحدسية حويلي بلهاسي	ETB HELIS HOCINE NIF 1820700186143	12.567.590.00DA	70	L'OFFRE MOINS DISANTE

Remarque : Le service contractant est tenu d'inviter, dans l'avis d'attribution provisoire du marché, les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats par écrit.

- Tout recours devra être adressé à la commission des marchés NIF : (098407085074419) dans un délai de 10 jours à partir de la première parution de cet avis, et ce en application de l'article 82 décret présidentiel n° 15-247 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

DK NEWS

Anep : 2016009565 du 20/06/2020

BASEBALL

Le syndicat des joueurs refuse une nouvelle offre de la MLB

Le syndicat des joueurs (MLBPA) a rejeté une nouvelle proposition de la Ligue nord-américaine de baseball (MLB), rendant d'autant plus incertaine la tenue de la saison, rapporte jeudi la chaîne de télévision sportive américaine, ESPN.

L'optimisme affiché mercredi au lendemain d'une première réunion à Phoenix où les deux parties ont posé ensemble les bases d'un accord a de nouveau disparu, a indiqué le patron de la MLB, Rob Manfred.

Le syndicat, en conflit depuis plusieurs semaines sur le terrain salarial avec la MLB, a en effet rectifié la tendance, affirmant «que parler d'un accord était faux» puisqu'elle a refusé le principe d'un déroulement avec un calendrier réduit à 60 matches de saison régulière.

Ce qui serait trop court aux yeux des joueurs. Selon ce dernier plan, la MLB voulait que la saison démarre le 19 ou 20 juillet, après trois semaines de préparation.

Après quoi, se seraient enchaînés des play-offs à 16 équipes à huis clos. Les joueurs auraient perçu un salaire au prorata complet, d'un montant global de 1,5 milliard de dollars, soit environ 37% des revenus d'une saison complète.

Auxquels devaient s'ajouter 25 millions de dollars de dotation lors des play-offs.

Le championnat, qui n'a pas pu débuter le 26 mars à cause du coronavirus, est donc à nouveau au point mort.

Si aucun accord n'est trouvé, la ligue, qui représente les franchises, pourrait imposer de l'entamer sur la base de l'accord initial conclu le 27 mars, soit une cinquantaine de matches de saison régulière rétribués par un salaire au prorata. Mais les joueurs pourraient déposer un grief pour bloquer le processus.

AUTO/REPRISE DE LA F1 Le protocole sanitaire est «le meilleur possible»

Le protocole sanitaire pour le début de la saison de Formule 1 le 5 juillet en Autriche, après plusieurs mois d'arrêt forcé par la pandémie de coronavirus, est «le meilleur possible», a estimé le team principal de l'écurie Haas, Guenther Steiner, jeudi.

«On ne peut pas faire plus. Ce qui est mis en place est le meilleur possible, a affirmé Steiner lors d'une visio-conférence de presse.

Nous sommes très heureux de ce qui a été fait et de comment ils (la F1 et la Fédération internationale de l'automobile --FIA--, ndlr) continuent à travailler dessus.» Les mesures développées par le promoteur du championnat et la FIA prévoient l'absence de spectateurs et la réduction du nombre de personnes sur les circuits (écuries, officiels, sécurité, médias). Les personnes présentes aux Grands Prix doivent être réparties en groupes étagés les uns des autres.

Elles seront régulièrement testées et la trace de leurs contacts proches sera gardée, grâce à une application ou sous forme déclarative. En cas de cas positif, les personnes concernées seront isolées et remplacées.

Haas, précise son team principal, n'est «pas en capacité» d'organiser une séance de roulage pour s'exercer aux protocoles de distanciation physique en conditions réelles mais «cela ne l'inquiète pas du tout», ses équipes ayant pu le faire à l'usine.

APS

CIJM / ALGÉRIE

Flissi désigné président-adjoint de la commission des athlètes

Le boxeur algérien Mohamed Flissi a été désigné comme président-adjoint de la Commission des athlètes du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM), a appris l'APS jeudi auprès de l'intéressé.

«J'ai le plaisir de vous informer que lors de la dernière réunion du 3 juin 2020, les membres du Comité exécutif ont accepté à l'unanimité la proposition du président du CIJM de vous désigner comme président-adjoint de la Commission des athlètes», peut-on lire sur la lettre de désignation, signée par le secrétaire général du CIJM, Lakovos Filippousis. Flissi sera invité à assister aux réunions de la Commission des athlètes en tant que président-adjoint, dans le cas d'indisponibilité de Mme Mireia Belmonte Garcia, présidente de la commission et éventuellement à participer aux visites de la commission de coordination des JM-2022 à Oran pour des questions concernant les athlètes,



selon le même document. Pour rappel, le champion algérien de boxe avait été élu au sein de la Commission des athlètes du CIJM le 30 juin 2018, en marge des Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne), organisés du 22 juin au 1er

juillet 2018. Flissi (30 ans), qui était en course aux côtés de neuf autres athlètes, dont l'ex-judokate algérienne Soraya Haddad, a été élu avec l'Espagnole Mireia Belmonte (natation), la Grecque Vassiliki Millousi (gymnastique artis-

tique) et l'Italien Giovanni Pellielo (tir sportif), auxquels s'ajoutent les membres de la Commission provisoire composée de 6 athlètes provenant des pays suivants: Algérie, Espagne, France, Grèce, Liban et Serbie, rappellent-on.

HANDISPORT / JEUX PARALYMPIQUES D'ASIE U20 L'édition 2021 attribuée au Bahreïn

Le Comité paralympique asiatique (APC) a attribué l'organisation des 4es Jeux paralympiques asiatiques de la jeunesse (JPA) au Royaume de Bahreïn du 1er au 10 décembre 2021, a annoncé, l'instance jeudi sur son site officiel.

Organisé par le Comité national paralympique (CNP) de Bahreïn, l'événement concernera plus de 800 athlètes

U20, pour neuf sports, à savoir : athlétisme, badminton, boccia, para-taekwondo, powerlifting, natation, tennis de table, goal-ball et handi-basket. «Les Jeux paralympiques d'Asie vont offrir aux jeunes para-athlètes des opportunités de compétition dans un environnement multisports qui peuvent les encourager à poursuivre leur parcours

sportif qui pourrait mener aux Jeux paralympiques», a indiqué le président du Comité paralympique d'Asie, Majid Rashed. Ce sera la première fois que le Bahreïn accueille un événement paralympique de cette envergure et le CNP est déterminé à utiliser les Jeux comme plateforme pour développer le mouvement paralympique dans le Royaume.

ATHLÉTISME

Décès à 87 ans de Marlene Ahrens, la seule Chilienne médaillée aux JO

L'athlète chilienne Marlene Ahrens, médaillée d'argent au lancer de javelot aux Jeux Olympiques de Melbourne en 1956, est décédée à l'âge de 87 ans des suites d'une insuffisance cardiaque, a annoncé jeudi à Santiago la ministre des Sports du Chili, Cecilia Pérez.

Ahrens, également détentrice de deux médailles d'or aux Jeux panaméricains (Chi-

cago-1959 et Sao Paulo-1963) est la seule femme chilienne à avoir obtenu, à ce jour, une médaille olympique.

«C'est une journée triste pour les sports chiliens.

La glorieuse Marlene Ahrens est décédée.

Elle qui, à Melbourne en

1956, a glorifié le Chili avec sa médaille d'argent au javelot.

Merci beaucoup! Sa mémoire est une inspiration pour les athlètes féminines», a écrit la ministre Pérez sur son compte Twitter.

De son côté, le Comité olympique chilien a pleuré la mort d'Ahrens, «un exemple de talent, de persévérance et de gentillesse» qui «ne sera pas oublié». Ahrens était le

porte-drapeau du Chili aux Jeux Olympiques de Rome de 1960. Après sa carrière au lancer de javelot, elle s'est orientée vers l'équitation et a même représenté le Chili aux Jeux panaméricains de 1995 à Mar del Plata en Argentine dans cette discipline.

Marlene Ahrens a laissé derrière elle deux enfants, cinq petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

BASKET

Des fédérations appellent à la reprise rapide des sports et au retour du public

Un collectif d'organisations sportives, dont la Fédération internationale de ski (FIS) et la Fédération internationale de basket-ball (Fiba) ont appelé jeudi à accélérer la reprise des compétitions sportives, avec un retour des spectateurs «le plus rapidement possible».

Baptisée iSport4Recovery, cette initiative mondiale est destinée à «encourager» les responsables politiques «à autoriser la reprise de manière sûre et encadrée des sports organisés le plus rapidement possible», a expliqué Sarah Lewis, secrétaire générale de la FIS et présidente de l'Association des Fédérations Internationales des Sports Olympiques d'hiver (AIOWF), citée par l'agence AFP.

L'objectif est «de prémunir le secteur du sport de dommages économiques et structurels massifs» en soutenant «le développement d'une voie durable à la reprise de manière encadrée», expli-

quent ses promoteurs dans un communiqué.

Parmi les signataires fondateurs de l'initiative figurent, outre la FIS et la Fiba, la Fédération française de natation, la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF) ou encore la Fédération internationale de motocyclisme (FIM).

L'arrêt des compétitions en raison de la crise du coronavirus, «a provoqué une énorme incertitude pour notre secteur (...) qui représente une fonction sociale majeure ainsi qu'un apport économique de taille», a ajouté Patrick Cominos, PDG de la Ligue des champions de basket.

Les signataires appellent donc les gouvernements à travailler avec les instances sportives pour «développer et approuver des protocoles détaillés susceptibles de favoriser, en temps voulu, la réouverture des salles et la reprise des entraînements et des compétitions».

Ils appellent également à «faciliter» les déplacements nationaux et internationaux des athlètes ainsi qu'à «adapter» les réglementations en matière d'hébergement pour les athlètes de haut niveau, «en accord avec les protocoles sanitaires et de sécurité».

Les différentes structures sportives s'engagent à collaborer avec les gouvernements et les autorités sanitaires «afin d'assurer une reprise sûre, en accord avec les précautions indispensables», basées notamment sur le dépistage des athlètes de haut niveau, la distanciation sociale et les mesures d'hygiène définies.

La pandémie de coronavirus a entraîné l'annulation ou le report de nombreuses compétitions nationales ou internationales comme les Jeux olympiques de Tokyo-2020 ou l'Euro-2020 de football, tous deux reportés d'un an à l'été 2021.

ALGÉRIE (MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS) : Zetchi : «La FAF n'entrera jamais dans un conflit avec le MJS»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a refusé vendredi de polémiquer, en déclarant que l'instance fédérale n'entrait "jamais" en conflit avec le ministère de la Jeunesse et des Sports qui a interdit récemment dans une circulaire tout changement interne au niveau des fédérations sportive à l'approche des élections.

"Cette action qui concerne la mise en conformité des statuts avait commencé il y a dix mois sur demande de la Fédération internationale (Fifa).

Ces amendements ont débuté donc depuis longtemps, pour mettre les choses dans leur contexte. Je suis sidéré de voir des gens parler du fond.

La FAF n'entrera jamais dans un conflit avec le MJS, les intérêts doivent primer : rechercher le point d'intersection dans l'intérêt du football national", a affirmé Zetchi sur les ondes de la radio nationale.

Dans une circulaire adressée aux fédérations sportives le 8 juin, le MJS a indiqué qu'il était "formellement interdit de procéder à la moindre modification dans leurs règlements intérieurs à l'approche des assemblées générales électorales".

Outre les règlements intérieurs, le MJS a formellement interdit aux fédérations de "modifier leurs systèmes de compétition, leurs règlements disciplinaires", ou même de "changer de poste aux cadres techniques" activant en leur sein.

Un nouveau système de compétition, dont la FAF a déjà validé le principe, en vue de la saison 2020-2021.

"Nous avons été destinataire de cette circulaire à l'instar de toutes les fédérations. Nous avons cette capacité à trouver des solutions.

Nous tenons à éclairer l'opinion que ces statuts tendent à projeter le football national vers le futur.

Je tiens à signaler que cette circulaire n'a pas d'effet rétroactif, donc le système de compétition, approuvé déjà par les membres de l'AG, sera maintenu", a-t-il ajouté. Avant d'en-



chaîner : "Depuis notre arrivée à la FAF, nous avons toujours entretenu de bonnes relations avec toutes les institutions de l'Etat, dont le MJS, il existe des relations cordiales.

Ceci, ne nous empêche pas de discuter sur les statuts et la reprise du championnat, à partir de là, je rassure en tant que premier responsable du football que les relations sont bonnes avec le MJS et le seront toujours".

Tout en dénonçant "une cabale", le président de la FAF a démenti toute intention d'exclure les membres de la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN) de l'assemblée générale, évoquant notamment "un grand mensonge".

"Il s'agit d'une véritable cabale qui s'est déchaînée depuis quelques mois, il est important dans les moments stratégiques de dénoncer, c'est une volonté claire de déstabiliser la FAF.

Je dénonce ceux qui ont choisi d'instrumentaliser le football, les attaques contre la FAF et ma personne avaient commencé au début de mon

mandat. Fort heureusement, ils ne sont pas nombreux.

Dire que l'équipe du FLN est exclue de l'AG relève de la honte.

Je ne demande à personne de me soutenir, mais d'être derrière la FAF qui représente l'Algérie.

Comment peut-on rapporter un mensonge aussi grand comme l'exclusion de l'équipe du FLN, dont les membres (8) sont individuellement membres de l'AG avec droit de vote", a-t-il souligné.

Zetchi a tenu à faire la lumière sur les principaux statuts, ces derniers seront exposés aux membres de l'assemblée générale pour amendement, lors d'une session extraordinaire (AGEx).

"Pourquoi les joueurs actifs ne sont pas représentés au sein de l'AG ?, pourquoi nous n'avons pas permis aux joueurs de créer leur syndicat ?, ce volet existe dans les nouveaux statuts.

Il y a aussi la séparation des pouvoirs : remettre le pouvoir législatif à l'AG, et le pouvoir exécutif à la FAF, ce qui n'était pas le cas auparavant, il s'agit

d'une réparation de fond. Il y a aussi l'indépendance des commissions juridictionnelles, qui doivent être élus par l'AG, et non pas désignées.

Limiter l'âge du président à 70 ans est proposé sans aucune arrière-pensée.

La imitation des mandats est un principe qui existe déjà même au niveau de la Fifa, dans l'objectif d'instaurer l'alternance.

Ce sont des principes fondamentaux qui ont été apportés aux statuts".

Enfin, Zetchi s'est dit engagé à travailler en "symbiose" avec le département ministériel, dans "l'intérêt du football national".

"Nous avons cette conviction avec le MJS, d'être toujours en partenariat et en symbiose dans l'intérêt de notre football.

Cet amendement des statuts n'est pas une décision du BF, il y'aura une AGEx pour amender ou non ces statuts, qui sont conformes à la loi algérienne.

Nous sommes dans une démarche institutionnelle, dans le strict respect de la loi de la République", a-t-il conclu.

Zetchi plaide pour la reprise de la compétition

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a réitéré vendredi "la volonté de l'instance fédérale et des Ligues régionales", à poursuivre les différents championnats, suspendus depuis mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19).

"Depuis le début de la crise, nous avons mis en stand-by les différents championnats, qui s'imposait d'ailleurs à travers le monde entier.

Nous avons suivi avec rigueur les événements. Au vu de la gravité de la situation, nous avons été en contact permanent avec le MJS.

La volonté de la FAF et des ligues est de reprendre la compétition, mais nous sommes conscients de l'intérêt suprême de notre pays", a déclaré Zetchi sur les ondes de la radio nationale.

La saison footballistique 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison du COVID-19, reprendrait ses droits après "la levée du confinement et autorisation de rassemblements", comme décidé lors de la récente réunion du Bureau exécutif de la Fédération algérienne (FAF).

"Si le championnat viendrait à être suspendu définitivement, nous allons nous adapter. Si nous devons arrêter cet exercice, il va bien falloir entamer un jour ce championnat.

Tous les aspects sanitaires doivent être pris en considération.

Notre idée est de faire en sorte de terminer la saison 2019-2020, qui sera une préparation en vue du prochain exercice. Un arrêt actif en quelque sorte", a-t-il expliqué.

Appelé à commenter la réunion tenue jeudi à Oran entre la Ligue de football professionnel (LFP) et les clubs de l'Ouest pour aborder la suite à réserver à la saison, le président de la FAF a indiqué qu'il s'agissait d'une "nécessité" pour impliquer "les acteurs" de football.

"Inviter les clubs est une nécessité, ce sont les acteurs. Ils ne pourront pas être exclus de cette démarche. Comme je l'ai dit auparavant, la responsabilité de la FAF et des ligues est de poursuivre la compétition, qui reste une volonté réelle. Je suis partisan de défendre l'intérêt du jeu", a-t-il conclu. La FAF a remis, lundi dernier, au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) le document portant "Mesures envisagées pour la remise du jeu", en relation avec la pandémie de COVID-19.

Zetchi décide de ne pas briguer un deuxième mandat à la tête de la FAF

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a exprimé vendredi de nouveau sa décision de ne pas briguer un deuxième mandat à la tête de l'instance fédérale, qui arrive à terme en 2021.

"Je tiens toujours à ma décision prise initialement, qui est celle de ne pas briguer un deuxième mandat à la tête de la FAF.

Je rassure tout le monde, que je vais continuer à travailler avec la même volonté

FAF dans l'intérêt du football national", a-t-il indiqué sur les ondes de la radio nationale.

Zetchi, élu à la tête de la FAF en mars 2017 en remplacement de Mohamed Raouaoua, avait déjà exprimé son désir de ne pas briguer un deuxième mandat, dans une intervention aux médias en novembre 2019.

"L'année 2019 a été exceptionnelle pour le football algérien, à tous les niveaux. Même en termes de résultats, nous avons

largement dépassé nos prévisions. Ce qui est très encourageant, mais je ne compte pas briguer un autre mandat pour autant.

Je pense laisser la place à quelqu'un d'autre, avec l'espoir qu'il réussisse à aller encore plus loin", avait-il déclaré.

Zetchi s'était engagé par la même occasion à "bien préparer le terrain" à son éventuel successeur, tout en restant à la disposition du football national, auquel il continuera à apporter l'aide nécessaire.

FAF

La DTN intègre le programme de mentorat de la Fifa de 2020

La direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), a intégré le nouveau programme de mentorat mis en œuvre par la Fédération internationale (Fifa) pour 2020, a indiqué vendredi un communiqué de la FAF.

Le programme Mentorat, initié au profit des directeurs techniques des fédérations, aidera le DTN à évoluer sur le plan professionnel et sa direction de renforcer ses capacités au sein de

la FAF et atteindre ses objectifs, a expliqué l'instance fédérale.

L'objectif du mentorat est de soutenir également le DTN dans son rôle de leader et d'aborder tous les aspects de son développement, en complément des connaissances acquises dans le cadre des cours et séminaires proposés. Ce programme doit identifier toute lacune et tout domaine nécessitant une intervention supplémentaire nécessaire. Les procédures de l'inté-

gration du programme mentorat et les modalités de suivi, ont été, entre autres, à l'ordre du jour de la réunion tenue jeudi par visioconférence et à laquelle était convié le directeur technique national (DTN) de la FAF Chafik Ameur. Il est à rappeler que ce programme consacre aussi des programmes du nouveau projet de mentorat aux entraîneurs femmes et messieurs, avec le même objectif, d'accroître les opportunités qui existent pour



les entraîneurs dans le football afin de les soutenir en leur permettant d'acquérir de nouvelles connaissances, compétitions et

expériences qu'ils pourront mettre à profit au cours de leurs carrières.

CHINE

La reprise de la Chinese Super League compromise

La Chinese Super League de football pourrait être à nouveau décalée après la réapparition de nouveaux foyers d'infection de la pandémie du coronavirus à Pékin, a rapporté vendredi L'Equipe, citant les autorités sanitaires du pays.

180 personnes ont été contaminées au Covid-19 dans la capitale chinoise ces derniers jours, alors que l'épidémie semblait contrôler depuis plusieurs mois dans le premier pays touché au monde, en début d'année.

Selon un expert médical, cette nouvelle émergence de nouveaux foyers d'infection au Covid-19 risque de "compliquer" les plans de la Fédération (CEA).

"Le calendrier est toujours en discussion car la pandémie vient de refaire surface à Pékin", a déclaré Zhang Wenhong, spécialiste des maladies infectieuses, à la télévision.

Il a ajouté que les transmissions potentielles du coronavirus de Pékin compliquent les choses et les dirigeants de la Chinese Super League (CSL) sont préoccupés par cela et continueront de changer le calendrier. En Chine, l'objectif est "de maintenir le nombre de cas près de zéro."

Nous sommes donc beaucoup plus prudents et nous avons encore besoin de plus de temps", a expliqué l'expert chinois.

En début de semaine, le directeur de l'administration des Sports de Shanghai avait affirmé à l'agence de presse d'Etat Xinhua que la CSL reprendrait en juillet, "si tout se passe bien".

ESPORT

Le PSG de retour sur League of Legends

Le Paris SG va faire son retour sur la scène compétitive du jeu vidéo League of Legends après trois ans d'absence, en s'associant avec l'équipe Talon Esports, a annoncé le club parisien jeudi.

"Nous sommes ravis de lancer ce partenariat stimulant avec Talon Esports et de faire un retour sur League of Legends", a déclaré Fabien Allegre, directeur de la diversification des marques et du merchandising au PSG, dans un communiqué.

"L'esport reste l'un des principaux piliers de la stratégie de diversification de marque du club." Le PSG, déjà présent à haut niveau dans le football et le handball, avait lancé sa branche esport - les compétitions de jeux vidéo - en 2016 et s'était rapidement positionné sur League of Legends, l'un des jeux-phares du secteur.

Mais le club s'était retiré de la scène "LOL" un an plus tard après des résultats décevants. Le PSG, qui cherche à étendre sa présence à l'international et notamment en Asie, va prendre part dès samedi au championnat du Pacifique en partenariat avec l'équipe hong-kongaise Talon Esports, a précisé le club.

"Ce partenariat renforce la visibilité de la marque Paris Saint-Germain sur nos marchés clés et auprès de nouveaux publics dans le monde entier.

Nous avons la volonté farouche de construire un club esport à part entière", a ajouté le club.

APS

LIGUES 1 ET 2

Les clubs de l'Ouest s'opposent à une éventuelle reprise de la compétition

Les clubs de Ligues 1 et 2 de l'Ouest du pays, réunis avec les responsables de la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi à Oran, ont été unanimes à appeler à mettre un terme prématuré à l'actuel exercice, a indiqué à l'APS le président du WA Tlemcen, Nacereddine Souleymane.

Les difficultés financières rencontrées par les formations des deux paliers ne permettent pas de répondre favorablement aux consignes dictées par tout protocole sanitaire proposé par la Fédération algérienne de football (FAF) pour aller au terme des compétitions, à l'arrêt depuis la mi-mars dernier à cause de la propagation du coronavirus (Covid-19), a estimé le patron du club des "Zianides", troisième au classement de la Ligue 2. L'autre proposition émise pour la circonstance, est la revue à la hausse des clubs de la Ligue 1 la saison prochaine pour que ce palier soit composé de 20 formations, tout en annulant la relégation et en permettant l'accès des actuels quatre premiers de la Ligue 2, selon le même interlocuteur.

Affirmant que ces suggestions des clubs de l'Ouest du pays seront transmises par la LFP aux responsables de la FAF, le président du WAT a estimé qu'au cas où la compétition venait à reprendre, "l'appartient aux pouvoirs publics d'accompagner les clubs pour l'application stricte



du protocole sanitaire, car la situation financière de ces derniers ne leur permet pas d'assumer sans failles une telle responsabilité".

Evoquant toujours le volet financier, il a également fait savoir que les clubs de l'Ouest évoluant en Ligues 1 et 2, au nombre de 7, et auxquels se sont joints les représentants

de l'ASO Chlef et de la JS Saoura, se sont également entendus pour qu'il y ait un accord avec leurs joueurs portant sur la réduction, entre 25 et 50%, des salaires pendant toute la période d'interruption du championnat. Concernant les clubs appelés à représenter l'Algérie la saison prochaine dans les compétitions inter-

nationales si le championnat ne reprendra pas, les présents à cette réunion ont préconisé l'organisation d'un mini-tournoi regroupant les quatre premiers pour désigner le champion, a encore fait savoir le premier responsable du WAT, déclarant que "la balle est désormais dans le camp de la FAF et des pouvoirs publics".

OGC NICE

Youcef Atal renoue avec l'entraînement

L'international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, éloigné des terrains depuis plusieurs mois à cause d'une blessure au genou, a renoué avec les entraînements jeudi après trois jours de tests médicaux en vue de la préparation d'avant-saison, a indiqué le club azuréen de Ligue 1 française de football.

Blessé au ménisque depuis le mois de décembre 2019 et le match contre Metz, Youcef Atal a rechaussé les crampons.

Comme ses coéquipiers, l'international algérien a enchaîné les efforts à travers différents ateliers, écrit le site officiel niçois. Outre Atal, son compatriote Hicham Boudaoui a également pris part à la séance de jeudi lors de laquelle "les joueurs ont travaillé dur avec le ballon par groupes de deux, afin de

respecter à la lettre le protocole sanitaire défini par les autorités, notamment au niveau des distances de sécurité", précise la même source. Les hommes de Patrick Vieira retrouveront le terrain vendredi, toujours par petits groupes. 5e du championnat de France de Ligue 1 de la saison 2019-2020, arrêté par la Fédération en



raison du coronavirus, l'OGC Nice est qualifiée pour l'Europa League.

LIGUE 1 (TRANSFERT) USM ALGER

Oussama Abdeldjelil première recrue estivale (club)

L'attaquant franco-algérien Oussama Abdeldjelil a signé un contrat de deux saisons au profit de l'USM Alger, a annoncé jeudi soir le club algérois sur sa page officielle Facebook.

"La direction de l'USMA est heureuse d'annoncer le recrue-

tement de l'attaquant Oussama Abdeldjelil, qui a signé pour deux saisons et auquel elle souhaite la bienvenue", ont indiqué les Rouge et Noir dans un bref communiqué Outre le Red Star, l'attaquant de 26 ans, passé notamment par la JS Ka-

bylie (2015) et le DRB Tadje-

nanet (2016), a porté les couleurs d'autres clubs de Ligue 2 française, notamment, le FC Paris.

Il s'agit de la première recrue estivale pour l'USMA, alors que d'autres ne devraient pas

tarder à suivre, d'autant que le nouveau actionnaire majoritaire du club, le Groupe Serport, espère rebâtir une nouvelle grande équipe, capable de jouer les premiers rôles, aussi bien sur le plan national qu'international.

ESPAGNE - CLASSEMENT DES BUTEURS

Benzema revient à cinq buts de Messi

L'attaquant international français du Real Madrid, Karim Benzema, auteur d'un doublé jeudi soir à domicile face au FC Valence (3-0), est revenu à cinq buts de l'actuel meilleur buteur du championnat d'Espagne de football, l'Argentin Lionel Messi, en clôture de la 29e journée. Avec 16 réalisations au compteur, Ben-

zema renoue avec les filets et creuse l'écart sur les poursuivants, dont l'attaquant uruguayen du Barça Luis Suarez, qui suit à la 3e place en compagnie de Gerard Moreno (Villarreal), de Lucas (Alavés), d'Ocampos (Séville), et de Roger (Levante), avec 11 buts chacun. Après une interruption de trois mois,

provoquée par la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19), les Madrilènes recollent à deux points de retard du Barça, vainqueur à domicile face à Leganés (2-0). Le FC Barcelone se rendra ce vendredi soir en Andalousie pour défier le FC Séville (3e, 51 pts), dans un véritable choc de la 30e journée de la compétition.

AREOLA CONSERVÉ PAR LE REAL... POUR LA C1 ?

Prêté jusqu'au 30 juin au Real Madrid par le Paris Saint-Germain, Alphonse Areola pourrait rester quelques semaines supplémentaires dans la capitale espagnole. D'après Marca, le club madrilène aurait trouvé un accord avec la formation parisienne afin de prolonger le contrat du gardien de but champion du monde de deux mois afin qu'il puisse terminer la saison avec les Merengue. Et notamment la Ligue des champions, le Real devant disputer son 8e de finale retour contre Manchester City début août. Double de Thibault Courtois, Areola, 27 ans, a disputé huit matches avec la Casa Blanca en 2019-20. Il devrait quitter Santiago-Bernabeu à la fin de son prêt et donc revenir au PSG. Avant un nouveau transfert ?



LUCA TONI SE PAYE RONALDO...

Invité par la Rai à donner son avis sur le succès de Naples contre la Juventus (0-0, 4-2 tab) en finale de la Coupe d'Italie, Luca Toni n'a pas épargné l'attaquant phare turinois Cristiano Ronaldo (35 ans, 34 matchs et 25 buts toutes compétitions cette saison). L'ancien buteur italien estime que le Portugais a été inexist-

tant. "J'ai vu toute la Juventus en difficulté et aussi Cristiano Ronaldo, qui avait l'air d'un joueur normal dans un match aussi lent. On s'attendait à ce qu'il joue, mais il était en difficulté, surtout d'un point de vue physique. (...) J'aime beaucoup Douglas Costa, mais Sarri ne le laisse jouer que pendant 60 minutes. Cuadrado et lui sont les seuls capables d'éliminer l'adversaire car en ce moment, Ronaldo a du mal à le faire", a estimé le champion du monde 2006, qui n'a pas franchement l'air fan du quintuple Ballon d'Or...

BENZEMA MET TOUT LE MONDE D'ACCORD

Karim Benzema savoure sa réussite avec le Real Madrid depuis la reprise de la Liga.

Auteur d'un doublé contre Valence (3-0), ce qui permet à l'attaquant français d'inscrire ses 242e et 243e buts avec le Real Madrid, Karim Benzema a savouré après la rencontre.

L'attaquant du Real Madrid a dépassé la légende Ferenc Puskas à la 5e place du classement des meilleurs buteurs de la Maison Blanche.

"Tout se passe très vite. Ça vient d'un centre de Marco (Asensio). Je contrôle, je tire du gauche et ça rentre. Ça semble facile mais il faut le faire rapidement. Je n'avais jamais rien imaginé de tel, je suis très content. Je travaille depuis très longtemps et je le fais toujours pour regarder devant. Je suis très heureux de jouer pour ce club", a indiqué l'attaquant du Real Madrid sur le site internet du Real Madrid après la rencontre.



ARTETA SE MONTRE PATIENT AVEC ÖZIL

Mezut Özil n'a pas participé à la rencontre d'Arsenal face à Manchester City. Mikel Arteta justifie son choix de ne pas avoir aligné le milieu offensif turc qui avait pourtant retrouvé sa place depuis l'arrivée du technicien espagnol chez les Gunners. Interrogé sur l'absence de Mezut Özil face à Manchester City en début de semaine, Mikel Arteta s'explique : "Dès que je verrai qu'il est prêt à recommencer, je le traiterai comme tout le monde. J'ai été plus que juste avec lui et il a répondu à de nombreux matchs, mais comme je le souhaite, c'est tout" a déclaré le manager des Gunners. En attendant, Mikel Arteta confirme vouloir compter sur son joueur pour les prochains matches et plus : "Beaucoup de choses lui sont arrivées ces dernières semaines et je dois respecter le timing de chaque joueur. Parfois, ils ont besoin d'un peu de temps. La préparation a été difficile au cours des deux derniers mois. Encore une fois, je suis le premier à vouloir Mezzut à son meilleur. Je le mettrai sur le terrain quand je pense qu'il peut donner le meilleur de lui-même." a-t-il ajouté.

Werner 6^e plus gros transfert de l'histoire du club

Chelsea a officialisé hier le recrutement de l'attaquant allemand Timo Werner. Sous réserve de la visite médicale, le footballeur du RB Leipzig s'engagera pour cinq années avec le club anglais. Les Blues ont accepté de s'aligner sur la clause libératoire du footballeur de 24 ans en dépensant 53 millions d'euros, selon l'estimation du site Transfermarkt. Ce deal permet au joueur originaire de Stuttgart de devenir le sixième transfert le plus cher de l'histoire de la formation londonienne. Timo Werner n'est devancé que par Jorginho (57 millions d'euros), Fernando Torres (58,5 millions d'euros), Christian Pulisic (64 millions d'euros), Alvaro Morata (66 millions d'euros) et Kepa Arrizabalaga (80 millions d'euros).



Guardiola a scellé le sort de Leroy Sané

Face à la presse ce vendredi, à trois jours de la réception de Burnley pour la dernière affiche de la 30e journée de Premier League, Josep Guardiola a envoyé un message fort sur la situation de Leroy Sané.

L'entraîneur de Manchester City a affirmé que le milieu offensif allemand a décliné l'offre de prolongation transmise par la direction.

L'Espagnol n'a pas caché que le footballeur de 24 ans voulait changer d'air durant le mercato estival, à un an du terme de son engagement avec les Citizens. L'ancien pensionnaire de Schalke 04 pourrait prendre la direction du Bayern Munich. "Leroy a refusé de prolonger son contrat.

Tout le monde sait. En fin de saison, un accord peut être trouvé pour qu'il parte, sinon il partira à la fin de son contrat. Le club a fait deux ou trois propositions et il les a rejetés.

Lorsque nous faisons une offre à un joueur, c'est que nous le voulons. Il a une qualité spéciale. Nous voulons que les joueurs qui jouent avec le club atteignent leurs objectifs. C'est un gars sympa et je l'aime beaucoup. Je n'ai rien contre, mais il veut une autre aventure."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

APRÈS LA RÉUSSITE DE SON INTERVENTION CHIRURGICALE

Le Président Tebboune exprime au Roi Mohamed VI son soulagement

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé un message au Souverain du Maroc, le Roi Mohamed VI, dans lequel il a exprimé son soulagement après la réussite de l'intervention chirurgicale qu'il avait subie récemment.

«Votre majesté, le Roi et cher frère, j'ai appris avec un immense soulagement et assurance la nouvelle du déroulement avec succès de votre

opération chirurgicale. Je ne puis, à cette occasion, que remercier Dieu, Tout Puissant, de Sa grâce, le priant de vous accorder un prompt rétablissement et de vous préserver de tout mal», a écrit le Président Tebboune.

«Je vous prie, votre Majesté, d'agréer mes vœux sincères de santé et l'expression de mes sentiments de considération et d'estime», a ajouté le Président de la République.



SANTÉ

Le décret présidentiel portant création de l'Agence nationale de sécurité sanitaire publié dans le journal officiel

Le décret présidentiel portant création de l'Agence nationale de sécurité sanitaire a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel. L'Agence est une «institution d'observation, de concertation, de veille stratégique, d'orientation et d'alerte en matière de sécurité sanitaire», précise le décret présidentiel n° 20-158 du 21 Chaoual 1441 correspondant au 13 juin 2020, portant sa création. Elle est également chargée, en concertation avec les structures concernées, d'«élaborer la stratégie nationale de sécurité sanitaire et de veiller à sa mise œuvre», tout en assurant la coordination des programmes nationaux de prévention et de lutte contre les menaces et risques de crises sanitaires. L'Agence qui est un établissement public à caractère spécifique, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, assure aussi la fonction de conseiller scientifique du président de la République en matière de sécurité sanitaire et de réforme du système national de santé publique. Selon ledit décret, l'Agence est dirigée par «un président nommé par décret présidentiel, avec rang de conseiller à la présidence de la République. Il est assisté d'un vice-président et d'un conseiller spécial nommés par décret présidentiel, avec rang de chargé de mission à la présidence de la République». Les fonctions de ces dirigeants prennent fin dans les mêmes formes. Par ailleurs, il est souligné que l'Agence dispose d'«organes de concertation, d'orientation scientifique et de veille stratégique, constitués de personnalités scientifiques, d'experts et de spécialistes avérés dans leurs domaines de compétence». Elle dispose également de «structures d'administration et de gestion». Enfin, il est précisé que les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cette institution sont précisées par un texte particulier. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait procédé le 13 juin dernier, à l'installation du professeur Kamel Senhadji à la tête de l'Agence nationale de sécurité sanitaire.

ALGÉRIE-TUNISIE

Achat et vente de gaz : Sonatrach et la société tunisienne STEG renouvellent leur contrat jusqu'au 2027

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et la Société tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) ont décidé du renouvellement du contrat d'achat et de vente de gaz naturel de huit années, jusqu'en 2027, a indiqué jeudi le groupe Sonatrach dans un communiqué.

Les deux partenaires ont conclu «un avenant au contrat d'achat et de vente de gaz naturel du 3 mars 1997 portant sur le renouvellement dudit contrat de huit années, soit jusqu'en 2027, avec possibilité d'extension de 2 ans », a précisé la même source.

Le groupe Sonatrach et la STEG ont décidé également d'une hausse de

20% du volume contractuel à partir de 2025 en vue de sécuriser l'augmentation attendue de la consommation sur ce marché stratégique», a ajouté le communiqué.

«Cet accord permettra à Sonatrach de consolider sa position de principal fournisseur de gaz naturel de la Tunisie dans une conjoncture de marché très compétitive et à la STEG de sécuriser son approvisionnement en gaz naturel », a fait savoir, en outre, le communiqué du groupe Sonatrach. Dans ce contexte, les deux sociétés se sont félicitées pour l'aboutissement de ces négociations et la signature de cet avenant, a-t-on conclu de même source.

APN

Reprise des travaux dimanche pour le débat et le vote de deux projets de loi

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux dimanche en plénières consacrées au débat et au vote du projet de loi portant adoption du 8 mai 1945 Journée nationale de la Mémoire et du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, a indiqué jeudi un communiqué de l'Assemblée. Le projet de loi portant adoption du 8 mai 1945 Journée nationale de la Mémoire sera présenté et débattu lors de la séance du dimanche 21 juin. Le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017 sera débattu le lundi 22 juin. Le vote de ces deux textes se fera lors d'une plénière prévue mardi 23 juin. Toutes les séances débiteront à 9h du matin, indique-t-on de même source.

PARTIS

Le RND annonce la validation par le ministère de l'Intérieur des résultats de son dernier Congrès

Le parti du Rassemblement national démocratique (RND) a annoncé, jeudi dans un communiqué, la validation par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire des résultats du 6ème Congrès du parti tenu le 28 mai dernier au Centre international des conférences (CIC) à Alger. Lors de ce Congrès, M. Tayeb Zitouni avait été élu nouveau Secrétaire général du RND, outre l'élection d'une nouvelle composante du Conseil national du parti.

JUSTICE/AFFAIRE SOVAC

20 ans de prison ferme requis contre Bouhouareb et 15 ans contre Ouyahia et Mourad Oulmi

Le représentant du ministère public près le tribunal de Sidi M'hamed, a requis, jeudi soir, une peine de 20 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien ministre de l'Industrie Abdeslam Bouhouareb et de 15 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia et du président directeur général de Sovac Mourad Oulmi, ainsi qu'une peine d'emprisonnement de 12 ans contre Youcef Yousfi. Les accusés sont poursuivis dans l'affaire Sovac pour plusieurs chefs d'inculpation liés à la corruption dont «transfert à

l'étranger de capitaux issus de revenus criminels, corruption, trafic d'influence et pression sur des fonctionnaires publics pour l'obtention d'indus privilégiés». Concernant Abdeslam Bouhouareb, actuellement en fuite à l'étranger, le représentant du ministère public a requis à son encontre également une amende de 8 millions de DA avec émission d'un mandat d'arrêt international, et de 2 millions de DA à l'encontre d'Ouyahia et de l'ancien ministre de l'Industrie Youcef Yousfi.

Une peine de 20 ans de prison

ferme a été requise contre l'accusé Djarbou Amine, assortie d'une amende de 8 millions de DA. La même peine a été requise contre l'épouse du Pdg de Sovac Mme Benmoussa Fatima avec émission d'un mandat d'arrêt international.

Des peines de 5 ans de prison ferme assorties d'une amende d'un (1) million de DA ont été requises contre l'ancien Pdg du Crédit populaire d'Algérie (CPA) Omar Boudiab et des anciens cadres du ministère de l'Industrie et de la commission du crédit au niveau du CPA à savoir Djenaoui Faouzi, Tira

Amine, Alouane Mohamed, Abdelkrim Mustapha, Nacer-eddine Djida, Boughrira Noureddine, Ouikane Djamel, Kaserli Abdelkrim, Benalga Mustapha et Abdoune Ismail. Le représentant du ministère public a requis également une amende de 32 millions de DA pour les entreprises impliquées dans cette affaire ainsi que la saisie de leurs biens, outre l'interdiction d'exercice d'une activité économique pour une durée de 5 ans.

Avant ses réquisitions, le représentant du ministère public a affirmé que les accusés parmi des

anciens responsables (Ouyahia, Bouhouareb et Yousfi) ne sont pas poursuivis dans cette affaire pour des actes politiques mais pour avoir commis des actes délictuels punis par la loi et celle de la lutte contre la corruption».

Durant la soirée du deuxième jour du procès, l'huissier de justice du Trésor public a indiqué que cette affaire a causé des pertes de 297 millions de DA pour l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) et de 225 milliards de DA en ce qui concerne le dispositif SKD et CKD.

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Saisie de plus de quatre quintaux de kif traité à Naâma

Plus de quatre quintaux de kif traité ont été saisis mercredi à Ain Safra dans la wilaya de Naâma, suite à une patrouille de fouille et de recherche menées par des Gardes-frontières, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts soutenus visant à endiguer la propagation du fléau du narcotrafic dans notre pays, des

Gardes-frontières font saisi, le 17 juin 2020, une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre (04) quintaux et 32 kilogrammes et ce, suite à une patrouille de fouille et de recherche menée près de la commune de Sissifa, daïra de Ain Safra, wilaya de Naâma en 2ème Région militaire(RM)», précise la même source. Dans le même contexte, «des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Oran,

Tlemcen et Ain Temouchent en 2ème RM, Constantine et Bordj Bou Arréridj en 5ème RM, dix (10) narcotrafiquants et saisi 82,5 kg de kif traité et 9 841 comprimés psychotropes, tandis qu'un (01) contrebandier en possession de 89 400 comprimés de différents médicaments a été arrêté à Ouargla/4ème RM», ajoute le communiqué du MDN. Par ailleurs, «des détachements de l'ANP ont arrêté à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar/6ème RM et Djanet 4ème RM, 48

individus et saisi deux (02) camions, trois (03) véhicules tout-terrain, 230 tonnes de denrées alimentaires, 3 800 litres de carburants, 12,5 tonnes de ciment destinées à la contrebande ainsi que 143 sacs de mélange de pierres et d'or, 13 groupes électrogènes, 14 marteaux-piqueurs, deux (02) détecteurs de métaux et des équipements de détonation servant dans les opérations d'orpaillage illicite».